



GÉNÉRALITES:

Conduite en sécurité des chariots automoteurs à conducteur porté en vue de l'obtention du caces®

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

A définir selon les catégories

NOMBRE DE STAGIAIRES:

6 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

R.489

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Exposé didactique, démonstrations
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire

RECYCLAGE:

Le caces® est valable 5 ans

Formation réaliser avec notre centre partenaire

Tarif disponible à la demande

CODE DU STAGE: CACES® R.489

Formation initiale

CONDUITE DE CHARIOTS AUTOMOTEURS À CONDUCTEUR PORTÉ

Objectifs:

- Connaitre la réglementation à l'utilisation de chariot automoteur à conducteur porté
- Maitriser la conduite en sécurité des chariots automoteurs à conducteur porté

Personnes concernées:

Ce module est destiné à toute personne qui est amenée à manipuler un chariot automoteurs à conducteur porté.

Prérequis: Aptitudes médicales

Contenu du stage:

Ouverture de stage, pris de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation théorique:

- Réglementation (code du travail R.489)
- Les différentes catégories d'engins
- L'adéquation entre les besoins et le choix de l'engin
- Les règles et les consignes de conduite en sécurité
- Les EPI (équipements de protection individuelle)

Formation pratique:

- Les vérifications, la prise de poste, l'analyse du site, l'adéquation
- Circulation dans différentes configurations (à vide, en charge, en ligne droite, en courbe...)
- Prise de charge au sol
- Gerbage, dé gerbage (charge légère, charge lourde, charge volumineuse...)
- Gestes de commandement
- Fin de poste

Modalités d'évaluation de la formation:

Test CACES® comprenant un examen théorique et un examen pratique

Validation des acquis:

Un CACES® (certificat d'aptitude à la conduite en sécurité) sera délivré au stagiaire qui aura participé à l'ensemble de la formation et satisfait aux tests théoriques et pratiques.



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

GÉNÉRALITES:

Conduite en sécurité des chariots automoteurs à conducteur porté en vue de l'obtention du caces®

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

2 jours / 14 heures

NOMBRE DE STAGIAIRES:

6 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

R.489

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Exposé didactique, démonstrations
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire

RECYCLAGE:

Le caces® est valable 5 ans

Formation réalisée avec notre centre partenaire

Tarif disponible à la demande

**CODE DU STAGE: CACES® R.489
REC**

Formation recyclage



CONDUITE DE CHARIOTS AUTOMOTEURS À CONDUCTEUR PORTÉ

Objectifs:

- Connaître la réglementation à l'utilisation de chariot automoteur à conducteur porté
- Maîtriser la conduite en sécurité des chariots automoteurs à conducteur porté

Personnes concernées:

Ce module est destiné à toute personne qui est amenée à manipuler un chariot automoteur à conducteur porté.

Prérequis: Aptitudes médicales

Contenu du stage:

Ouverture de stage, pris de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation théorique:

- Réglementation (code du travail R.489)
- Les différentes catégories d'engins
- L'adéquation entre les besoins et le choix de l'engin
- Les règles et les consignes de conduite en sécurité
- Les EPI (équipements de protection individuelle)

Formation pratique:

- Les vérifications, la prise de poste, l'analyse du site, l'adéquation
- Circulation dans différentes configurations (à vide, en charge, en ligne droite, en courbe...)
- Prise de charge au sol
- Gerbage, dé gerbage (charge légère, charge lourde, charge volumineuse...)
- Gestes de commandement
- Fin de poste

Modalités d'évaluation de la formation:

Test CACES® comprenant un examen théorique et un examen pratique

Validation des acquis:

Un CACES® (certificat d'aptitude à la conduite en sécurité) sera délivré au stagiaire qui aura participé à l'ensemble de la formation et satisfait aux tests théoriques et pratiques.



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

GÉNÉRALITES:

Conduite en sécurité des chariots automoteurs à conducteur porté en vue de l'obtention d'une autorisation de conduite

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

A définir selon les catégories

NOMBRE DE STAGIAIRES:

6 à 8 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

R.489

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Exposé didactique, démonstrations
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire

CODE DU STAGE: R.489 AUTO

Formation autorisation de conduite



CONDUITE DE CHARIOTS AUTOMOTEURS À CONDUCTEUR PORTÉ

Objectifs:

- Connaître la réglementation à l'utilisation de chariot automoteur à conducteur porté
- Maîtriser la conduite en sécurité des chariots automoteurs à conducteur porté

Personnes concernées:

Ce module est destiné à toute personne qui est amenée à manipuler un chariot automoteurs à conducteur porté.

Prérequis: Aptitudes médicales

Contenu du stage:

Ouverture de stage, pris de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation théorique:

- Réglementation (code du travail R.489)
- Les différentes catégories d'engins
- L'adéquation entre les besoins et le choix de l'engin
- Les règles et les consignes de conduite en sécurité
- Les EPI (équipements de protection individuelle)

Formation pratique:

- Les vérifications, la prise de poste, l'analyse du site, l'adéquation
- Circulation dans différentes configurations (à vide, en charge, en ligne droite, en courbe...)
- Prise de charge au sol
- Gerbage, dé gerbage (charge légère, charge lourde, charge volumineuse...)
- Gestes de commandement
- Fin de poste

Modalités d'évaluation de la formation:

Evaluation des connaissances pratiques qui correspondent aux chariots automoteurs sélectionnés.

Validation des acquis:

Une attestation nominative est fournie à la fin du stage.

Tarif disponible à la demande



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

GÉNÉRALITES:

Formation visant à prévenir les risques dus aux moyens de manutention électrique à conducteur accompagnant

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

3 jours / 21 heures

NOMBRE DE STAGIAIRES:

4 à 6 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

R.485

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Exposé didactique, démonstrations
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire

INTERVENANTS:

Le formateur interne cariste est une personne expérimentée en tant que formateur à l'utilisation des engins concernés. Il possède son caces®

CODE DU STAGE: R.485 AUTO

Formation autorisation de conduite



CONDUITE DE TRANSPALETTE GERBEUR

Objectifs:

- Former des conducteurs de transpalettes gerbeurs
- Evaluer des conducteurs de transpalettes gerbeurs en vue de donner un avis sur la délivrance de l'autorisation de conduite

Personnes concernées:

Toute personne dont la mission implique de former en interne du personnel à la conduite en sécurité des transpalettes à conducteur accompagnant

Prérequis: Aptitudes médicales

Contenu du stage:

Ouverture de stage, pris de contact avec les stagiaires, présentations.

Réglementation:

- Les acteurs et organismes de prévention
- Les obligations et responsabilités de l'employeur et du conducteur
- La fonction & l'activité de conducteur de chariot de manutention électrique
- Les statistiques spécifiques des accidents du travail du domaine
- Les mesures de sécurité liées aux facteurs risques
- L'opérateur: caractères physique et psychologique
- La tâche à accomplir
- La charge à transporter (règles de charge)
- Les matériels (vérifications)
- Les facteurs d'ambiance de travail
- Les règles de conduite en sécurité
- Les vérifications avant le début de l'activité
- Les différents emplacements, en circuits balisés, en chicanes et en pentes
- Les différentes opérations de quai, chargement et déchargement d'un véhicule, d'une remorque
- Le stockage en hauteur (gerbeur) sur palettier, en piles

Formation interne:

- La formation interne
- Définir l'objectif pour action de formation envisagée
- Etablir le programme de formation
- Préciser les moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement
- Mettre en œuvre la procédure de suivi de l'exécution de l'action de formation et d'appréciation des résultats (feuille de présence, fiche d'évaluation de l'action, QCM,...)
- Conduite des apprentissages pédagogiques relatifs à cette formation
- Partie théorique en salle: l'instructeur reprendra les différentes parties du programme en indiquant les méthodes, les supports pédagogiques à utiliser.



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

Tarif disponible à la demande

GÉNÉRALITES:

Formation visant à prévenir les risques dus aux moyens de manutention électrique à conducteur accompagnant

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

3 jours / 21 heures

NOMBRE DE STAGIAIRES:

4 à 6 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

R.485

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Exposé didactique, démonstrations
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire

INTERVENANTS:

Le formateur interne cariste est une personne expérimentée en tant que formateur à l'utilisation des engins concernés. Il possède son caces®

Tarif disponible à la demande

CODE DU STAGE: R.485 AUTO

Formation autorisation de conduite



CONDUITE DE TRANSPALETTE GERBEUR (SUITE).

Formation pratique:

- Le formateur présentera les différents exercices à réaliser, les techniques et les moyens pédagogiques à mettre en œuvre

Modalités d'évaluation de la formation:

Evaluation des connaissances théoriques et pratiques qui correspondent aux chariots automoteurs sélectionnés.

Validation des acquis:

Evaluation des connaissances, du savoir faire et du savoir être du futur animateur au cours de séquences pédagogiques réelles.
Une attestation nominative est fournie à la fin du stage.



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

GÉNÉRALITES:

Ce module propose aux participants d'apprendre à conduire un engin de chantier en sécurité

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

A définir selon les catégories

NOMBRE DE STAGIAIRES:

6 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

R.482

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Exposé didactique, démonstrations
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire

RECYCLAGE:

Le caces® est valable 10 ans

Formation réaliser avec notre centre partenaire

Tarif disponible à la demande

CODE DU STAGE: CACES® R.482

Formation initiale



CONDUITE D'ENGINS DE CHANTIER

Objectifs:

- Savoir utiliser des engins de chantier dans le respect des consignes de sécurité

Personnes concernées:

Ce module est destiné à toute personne qui est amenée à utiliser un engin de chantier

Prérequis: Aptitudes médicales

Contenu du stage:

Ouverture de stage, pris de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation théorique:

- Règlement et textes de la recommandation R.482
- Les accidents du travail et risques divers, les acteurs de la prévention
- Classification des engins de chantier avec les obligations réglementaires
- Technologie des différents organes de sécurité
- Prise de poste et vérifications journalières
- Travaux de terrassement, levage de charges, levage et transport de personnes
- Geste de commandement, signalisation (balisage) sur chantier et voie publique
- Fin de poste

Formation pratique:

- La prise de poste et vérifications journalières
- Examen d'adéquation avec le travail effectué (matériel, environnement)
- Circulation sur différents types de parcours (espace large ou encombré)
- Montée et descente sur le porte-engins
- Prise et dépose de charge au sol et en hauteur
- Chargement et déchargement d'un véhicule latéralement
- Terrassement
- Respect des consignes pour un conduite en sécurité
- Fin de poste

Modalités d'évaluation de la formation:

Test CACES® comprenant un examen théorique et un examen pratique

Validation des acquis:

Un CACES® (certificat d'aptitude à la conduite en sécurité) sera délivré au stagiaire qui aura participé à l'ensemble de la formation et satisfait aux tests théoriques et pratiques.



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

GÉNÉRALITES:

Ce module propose aux participants d'apprendre à conduire un engin de chantier en sécurité

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

A définir selon les catégories

NOMBRE DE STAGIAIRES:

6 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

R.482

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Exposé didactique, démonstrations
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire

RECYCLAGE:

Le caces® est valable 10 ans

Formation réaliser avec notre centre partenaire

Tarif disponible à la demande

**CODE DU STAGE: CACES® R.482
REC**

Formation recyclage



CONDUITE D'ENGINS DE CHANTIER

Objectifs:

- Savoir utiliser des engins de chantier dans le respect des consignes de sécurité

Personnes concernées:

Ce module est destiné à toute personne qui est amenée à utiliser un engin de chantier

Prérequis: Aptitudes médicales

Contenu du stage:

Ouverture de stage, pris de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation théorique:

- Règlement et textes de la recommandation R.482
- Les accidents du travail et risques divers, les acteurs de la prévention
- Classification des engins de chantier avec les obligations réglementaires
- Technologie des différents organes de sécurité
- Prise de poste et vérifications journalières
- Travaux de terrassement, levage de charges, levage et transport de personnes
- Geste de commandement, signalisation (balisage) sur chantier et voie publique
- Fin de poste

Formation pratique:

- La prise de poste et vérifications journalières
- Examen d'adéquation avec le travail effectué (matériel, environnement)
- Circulation sur différents types de parcours (espace large ou encombré)
- Montée et descente sur le porte-engins
- Prise et dépose de charge au sol et en hauteur
- Chargement et déchargement d'un véhicule latéralement
- Terrassement
- Respect des consignes pour un conduite en sécurité
- Fin de poste

Modalités d'évaluation de la formation:

Test CACES® comprenant un examen théorique et un examen pratique

Validation des acquis:

Un CACES® (certificat d'aptitude à la conduite en sécurité) sera délivré au stagiaire qui aura participé à l'ensemble de la formation et satisfait aux tests théoriques et pratiques.



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

GÉNÉRALITES:

Ce module propose aux participants d'apprendre à conduire un engin de chantier en sécurité

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

A définir selon les catégories

NOMBRE DE STAGIAIRES:

6 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

R.482

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Exposé didactique, démonstrations
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire

CODE DU STAGE: R.482 AUTO

Formation autorisation de conduite



CONDUITE D'ENGINS DE CHANTIER

Objectifs:

- Savoir utiliser des engins de chantier dans le respect des consignes de sécurité

Personnes concernées:

Ce module est destiné à toute personne qui est amenée à utiliser un engin de chantier

Prérequis: Aptitudes médicales

Contenu du stage:

Ouverture de stage, pris de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation théorique:

- Règlement et textes de la recommandation R.482
- Les accidents du travail et risques divers, les acteurs de la prévention
- Classification des engins de chantier avec les obligations réglementaires
- Technologie des différents organes de sécurité
- Prise de poste et vérifications journalières
- Travaux de terrassement, levage de charges, levage et transport de personnes
- Geste de commandement, signalisation (balisage) sur chantier et voie publique
- Fin de poste

Formation pratique:

- La prise de poste et vérifications journalières
- Examen d'adéquation avec le travail effectué (matériel, environnement)
- Circulation sur différents types de parcours (espace large ou encombré)
- Montée et descente sur le porte-engins
- Prise et dépose de charge au sol et en hauteur
- Chargement et déchargement d'un véhicule latéralement
- Terrassement
- Respect des consignes pour un conduite en sécurité
- Fin de poste

Modalités d'évaluation de la formation:

Evaluation des connaissances théoriques et pratiques qui correspondent aux engins sélectionnés

Validation des acquis:

Une attestation nominative est fournie à la fin du stage

Tarif disponible à la demande



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

GÉNÉRALITES:

Ce module propose aux participants d'apprendre à conduire une PEMP en sécurité et de leur faire passer le caces®

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

A définir selon les catégories

NOMBRE DE STAGIAIRES:

6 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

R.486A

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Exposé didactique, démonstrations
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire

RECYCLAGE:

Le caces® est valable 5 ans

Formation réaliser avec notre centre partenaire

Tarif disponible à la demande

**CODE DU STAGE: CACES® R.486
(UNE CAT.)**

Formation initiale



CONDUITE DE PEMP AVEC CACES®

Objectifs:

- Savoir utiliser et entretenir les plates-formes élévatrices mobile de personnes dans le respect des consignes de sécurité

Personnes concernées:

Ce module est destiné à:

- Toute personne débutante ou expérimentée
- conducteur permanent ou occasionnel
- Conducteur sans activité de production (location, maintenant, démonstration...)
- Toute personne appelée à manipuler une plate-forme élévatrice mobile de personnes

Prérequis: Aptitudes physique au travail en hauteur (certificat médical du médecin de travail)

Contenu du stage:

- Ouverture de stage, pris de contact avec les stagiaires, présentations.
- Analyse du contexte d'évolution en hauteur de chaque participant

Formation théorique:

- Le rôle et les responsabilités du conducteur PEMP
- La classification, la technologie et les caractéristiques des différents types de PEMP
- La réglementation, la normalisation et les textes de la CNAMTS
- Les consignes d'utilisation et de sécurité
- Les contrôles périodiques
- La stabilité des PEMP
- Les généralités sur le système élévateur
- Les manœuvres de secours

Formation pratique:

- Mise en service de la PEMP et exercices de maniabilité en sécurité

Modalités d'évaluation de la formation:

Test CACES® comprenant un examen théorique et un examen pratique

Validation des acquis:

Un CACES® (certificat d'aptitude à la conduite en sécurité) sera délivré au stagiaire qui aura participé à l'ensemble de la formation et satisfait aux tests théoriques et pratiques.



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

GÉNÉRALITES:

Ce module propose aux participants d'apprendre à conduire une PEMP en sécurité et de leur faire passer le caces®

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

A définir selon les catégories

NOMBRE DE STAGIAIRES:

6 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

R.486

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Exposé didactique, démonstrations
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire

RECYCLAGE:

Le caces® est valable 5 ans

Formation réaliser avec notre centre partenaire

Tarif disponible à la demande

**CODE DU STAGE: CACES® R.486
(DEUX CAT.)**

Formation initiale



CONDUITE DE PEMP AVEC CACES®

Objectifs:

- Savoir utiliser et entretenir les plates-formes élévatrices mobile de personnes dans le respect des consignes de sécurité

Personnes concernées:

Ce module est destiné à:

- Toute personne débutante ou expérimentée
- conducteur permanent ou occasionnel
- Conducteur sans activité de production (location, maintenant, démonstration...)
- Toute personne appelée à manipuler une plate-forme élévatrice mobile de personnes

Prérequis: Aptitudes physique au travail en hauteur (certificat médical du médecin de travail)

Contenu du stage:

- Ouverture de stage, pris de contact avec les stagiaires, présentations.
- Analyse du contexte d'évolution en hauteur de chaque participant

Formation théorique:

- Le rôle et les responsabilités du conducteur PEMP
- La classification, la technologie et les caractéristiques des différents types de PEMP
- La réglementation, la normalisation et les textes de la CNAMTS
- Les consignes d'utilisation et de sécurité
- Les contrôles périodiques
- La stabilité des PEMP
- Les généralités sur le système élévateur
- Les manœuvres de secours

Formation pratique:

- Mise en service de la PEMP et exercices de maniabilité en sécurité

Modalités d'évaluation de la formation:

Test CACES® comprenant un examen théorique et un examen pratique

Validation des acquis:

Un CACES® (certificat d'aptitude à la conduite en sécurité) sera délivré au stagiaire qui aura participé à l'ensemble de la formation et satisfait aux tests théoriques et pratiques.



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

GÉNÉRALITES:

Ce module propose aux participants d'apprendre à conduire une PEMP en sécurité et de leur faire passer le caces®

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

A définir selon les catégories

NOMBRE DE STAGIAIRES:

6 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

R.486

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Exposé didactique, démonstrations
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire

RECYCLAGE:

Le caces® est valable 5 ans

Formation réaliser avec notre centre partenaire

Tarif disponible à la demande

**CODE DU STAGE: CACES® R.486
REC (DEUX CAT.)**

Formation recyclage



CONDUITE DE PEMP AVEC CACES®

Objectifs:

- Savoir utiliser et entretenir les plates-formes élévatrices mobile de personnes dans le respect des consignes de sécurité

Personnes concernées:

Ce module est destiné à:

- Toute personne débutante ou expérimentée
- conducteur permanent ou occasionnel
- Conducteur sans activité de production (location, maintenant, démonstration...)
- Toute personne appelée à manipuler une plate-forme élévatrice mobile de personnes

Prérequis: Aptitudes physique au travail en hauteur (certificat médical du médecin de travail)

Contenu du stage:

- Ouverture de stage, pris de contact avec les stagiaires, présentations.
- Analyse du contexte d'évolution en hauteur de chaque participant

Formation théorique:

- Le rôle et les responsabilités du conducteur PEMP
- La classification, la technologie et les caractéristiques des différents types de PEMP
- La réglementation, la normalisation et les textes de la CNAMTS
- Les consignes d'utilisation et de sécurité
- Les contrôles périodiques
- La stabilité des PEMP
- Les généralités sur le système élévateur
- Les manœuvres de secours

Formation pratique:

- Mise en service de la PEMP et exercices de maniabilité en sécurité

Modalités d'évaluation de la formation:

Test CACES® comprenant un examen théorique et un examen pratique

Validation des acquis:

Un CACES® (certificat d'aptitude à la conduite en sécurité) sera délivré au stagiaire qui aura participé à l'ensemble de la formation et satisfait aux tests théoriques et pratiques.



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

GÉNÉRALITES:

Ce module propose aux participants d'apprendre à conduire une PEMP en sécurité et de leur faire passer le caces®

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

A définir selon les catégories

NOMBRE DE STAGIAIRES:

6 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

R.486

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Exposé didactique, démonstrations
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire

RECYCLAGE:

Le caces® est valable 5 ans

Formation réaliser avec notre centre partenaire

Tarif disponible à la demande

**CODE DU STAGE: CACES® R.486
REC (UNE CAT.)**

Formation recyclage



CONDUITE DE PEMP AVEC CACES®

Objectifs:

- Savoir utiliser et entretenir les plates-formes élévatrices mobile de personnes dans le respect des consignes de sécurité

Personnes concernées:

Ce module est destiné à:

- Toute personne débutante ou expérimentée
- conducteur permanent ou occasionnel
- Conducteur sans activité de production (location, maintenant, démonstration...)
- Toute personne appelée à manipuler une plate-forme élévatrice mobile de personnes

Prérequis: Aptitudes physique au travail en hauteur (certificat médical du médecin de travail)

Contenu du stage:

- Ouverture de stage, pris de contact avec les stagiaires, présentations.
- Analyse du contexte d'évolution en hauteur de chaque participant

Formation théorique:

- Le rôle et les responsabilités du conducteur PEMP
- La classification, la technologie et les caractéristiques des différents types de PEMP
- La réglementation, la normalisation et les textes de la CNAMTS
- Les consignes d'utilisation et de sécurité
- Les contrôles périodiques
- La stabilité des PEMP
- Les généralités sur le système élévateur
- Les manœuvres de secours

Formation pratique:

- Mise en service de la PEMP et exercices de maniabilité en sécurité

Modalités d'évaluation de la formation:

Test CACES® comprenant un examen théorique et un examen pratique

Validation des acquis:

Un CACES® (certificat d'aptitude à la conduite en sécurité) sera délivré au stagiaire qui aura participé à l'ensemble de la formation et satisfait aux tests théoriques et pratiques.



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

GÉNÉRALITES:

Conduite en sécurité d'une PEMP
en vue de l'obtention d'une
autorisation de conduite

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent
handicap

DURÉE:

A définir selon les catégories

NOMBRE DE STAGIAIRES:

6 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

R.486

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Exposé didactique,
démonstrations
- Exploitation individuelle et
démonstration de chacun
- Remise d'un fascicule à
chaque stagiaire

**CODE DU STAGE: R.486 AUTO
(UNE CAT.)**

**Formation autorisation de
conduite**



CONDUITE DE PEMP

Objectifs:

- Savoir utiliser et entretenir les plates-formes élévatrices mobile de personnes dans le respect des consignes de sécurité

Personnes concernées:

Ce module est destiné à:

- Toute personne débutante ou expérimentée
- conducteur permanent ou occasionnel
- Conducteur sans activité de production (location, maintenant, démonstration...)
- Toute personne appelée à manipuler une plate-forme élévatrice mobile de personnes

Prérequis: Aptitudes physique au travail en hauteur (certificat médical du médecin de travail)

Contenu du stage:

- Ouverture de stage, pris de contact avec les stagiaires, présentations.
- Analyse du contexte d'évolution en hauteur de chaque participant

Formation théorique:

- Le rôle et les responsabilités du conducteur PEMP
- La classification, la technologie et les caractéristiques des différents types de PEMP
- La réglementation, la normalisation et les textes de la CNAMTS
- Les consignes d'utilisation et de sécurité
- Les contrôles périodiques
- La stabilité des PEMP
- Les généralités sur le système élévateur
- Les manœuvres de secours

Formation pratique:

- Mise en service de la PEMP et exercices de maniabilité en sécurité

Modalités d'évaluation de la formation:

Evaluation des connaissances théoriques et pratiques qui correspondent aux PEMP sélectionnées

Validation des acquis:

Une attestation nominative est fournie à la fin du stage.

Tarif disponible à la demande



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

GÉNÉRALITES:

Conduite en sécurité d'une PEMP
en vue de l'obtention d'une
autorisation de conduite

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent
handicap

DURÉE:

A définir selon les catégories

NOMBRE DE STAGIAIRES:

6 - 8 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

R.486

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Exposé didactique,
démonstrations
- Exploitation individuelle et
démonstration de chacun
- Remise d'un fascicule à
chaque stagiaire

Tarif disponible à la demande

**CODE DU STAGE: R.486 AUTO
(DEUX CAT.)**

**Formation autorisation de
conduite**



CONDUITE DE PEMP

Objectifs:

- Savoir utiliser et entretenir les plates-formes élévatrices mobile de personnes dans le respect des consignes de sécurité

Personnes concernées:

Ce module est destiné à:

- Toute personne débutante ou expérimentée
- conducteur permanent ou occasionnel
- Conducteur sans activité de production (location, maintenant, démonstration...)
- Toute personne appelée à manipuler une plate-forme élévatrice mobile de personnes

Prérequis: Aptitudes physique au travail en hauteur (certificat médical du médecin de travail)

Contenu du stage:

- Ouverture de stage, pris de contact avec les stagiaires, présentations.
- Analyse du contexte d'évolution en hauteur de chaque participant

Formation théorique:

- Le rôle et les responsabilités du conducteur PEMP
- La classification, la technologie et les caractéristiques des différents types de PEMP
- La réglementation, la normalisation et les textes de la CNAMTS
- Les consignes d'utilisation et de sécurité
- Les contrôles périodiques
- La stabilité des PEMP
- Les généralités sur le système élévateur
- Les manœuvres de secours

Formation pratique:

- Mise en service de la PEMP et exercices de maniabilité en sécurité

Modalités d'évaluation de la formation:

Evaluation des connaissances théoriques et pratiques qui correspondent aux PEMP sélectionnées

Validation des acquis:

Une attestation nominative est fournie à la fin du stage.



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

GÉNÉRALITES:

Conduite en sécurité d'une grue auxiliaire de chargement en vue de l'obtention d'une autorisation de conduite

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

14 heures / 2 jours

NOMBRE DE STAGIAIRES:

6 - 8 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

R.484

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Exposé didactique, démonstrations
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire

Formation réalisée avec notre centre partenaire

Tarif disponible à la demande

**CODE DU STAGE: CACES® R.484
AUTO (PONTIER-ÉLINGUEUR)**

**Formation autorisation de
conduite**



CONDUITE DE PONT ROULANT

Objectifs:

- Acquérir les compétences théoriques et pratiques pour conduire les ponts roulants à commande au sol et élinguer en toute sécurité.

Personnes concernées:

Ce module est destiné à toute personne qui est amené à manipuler un pont roulant

Prérequis: Aptitudes physique au travail en hauteur (certificat médical du médecin de travail)

Contenu du stage:

- Ouverture de stage, pris de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation théorique:

- Sensibilisation à la sécurité (coûts et dommages engendrés par les accidents du travail)
- Législation en vigueur, responsabilité du pontier
- Technologie des différents types de ponts
- Vérification et entretien avant et en fin de prise de poste
- Action et réaction de la charge, explication du ballant
- Consignes de sécurité, utilisation des différentes commandes, positionnement du pontier
- Les gestes de commandement normalisés
- Technologies, utilisation des élingues et appareils de levage, conditions de stockage
- Influence de l'angle d'élingage et de la nature de la charge

Formation pratique:

- Présentation du pont, technologie et mise sous tension
- Consigne de prise de poste
- Comment tenir le boîtier ? Les différents modèles
- Récupération du balancement sur les trois mouvements
- Exercices de charges spécifiques à l'atelier
- Consignes de fin de poste
- Choix du matériel d'élingage
- Recherche de centre de gravité, arrimage
- Dépose et enlèvement de charges
- Divers exercices pratiques

Modalités d'évaluation de la formation:

Evaluation des connaissances théoriques et pratiques qui correspondent aux PEMP sélectionnées

Validation des acquis:

Une attestation nominative est fournie à la fin du stage.



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

GÉNÉRALITES:

Conduite en sécurité d'une grue auxiliaire de chargement en vue de l'obtention du caces®

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

A définir selon les catégories

NOMBRE DE STAGIAIRES:

6 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

R.490

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Exposé didactique, démonstrations
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire

RECYCLAGE:

Le caces® est valable 5 ans

Formation réaliser avec notre centre partenaire

Tarif disponible à la demande

CODE DU STAGE: CACES® R.490

Formation initiale



CONDUITE DE GRUE AUXILIAIRE DE CHARGEMENT

Objectifs:

- Savoir utiliser et entretenir les plates-formes élévatrices mobile de personnes dans le respect des consignes de sécurité

Personnes concernées:

Ce module est destiné à toute personne qui est amené à manipuler une grue auxiliaire de chargement

Prérequis: Aptitudes physique au travail en hauteur (certificat médical du médecin de travail)

Contenu du stage:

- Ouverture de stage, pris de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation théorique:

- Dispositions relatives au décret du 08/01/65
- Recommandation CNAMTS R.490
- Les règles et les consignes de conduite en sécurité

Formation pratique:

- **Opération de levage:** Présentation, Description, Les équipements, Les différents montage sur porteur, La mise en marche, L'orientation, La stabilisation, Le levage, Les gestes de commandement
- **Opération de levage:** Centre de gravité, Notion d'équilibre, La courbe de charge, Les règles de sécurité
- **Les principaux risques:** Retombée, Renversement de la charge, Déformation des châssis, Les risques avec les obstacles fixes ou mobiles, Les risques électriques (lignes aériennes)
- **Les contrôles:** Sur le porteur, Sur la grue de chargement
- **Connaissance de l'environnement:** Chantier, Zone urbaine
- **Points divers:** L'élingage, L'entretien de la grue de chargement, Les prescriptions du code de la route

Modalités d'évaluation de la formation:

Test CACES® comprenant un examen théorique et un examen pratique

Validation des acquis:

Un CACES® (certificat d'aptitude à la conduite en sécurité) sera délivré au stagiaire qui aura participé à l'ensemble de la formation et satisfait aux tests théoriques et pratiques.



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

GÉNÉRALITES:

Conduite en sécurité d'une grue auxiliaire de chargement en vue de l'obtention du caces®

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

A définir selon les catégories

NOMBRE DE STAGIAIRES:

6 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

R.490

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Exposé didactique, démonstrations
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire

RECYCLAGE:

Le caces® est valable 5 ans

Formation réaliser avec notre centre partenaire

Tarif disponible à la demande

**CODE DU STAGE: CACES® R.490
REC**

Formation recyclage



CONDUITE DE GRUE AUXILIAIRE DE CHARGEMENT

Objectifs:

- Savoir utiliser et entretenir les plates-formes élévatrices mobile de personnes dans le respect des consignes de sécurité

Personnes concernées:

Ce module est destiné à toute personne qui est amené à manipuler une grue auxiliaire de chargement

Prérequis: Aptitudes physique au travail en hauteur (certificat médical du médecin de travail)

Contenu du stage:

- Ouverture de stage, pris de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation théorique:

- Dispositions relatives au décret du 08/01/65
- Recommandation CNAMTS R.490
- Les règles et les consignes de conduite en sécuritie

Formation pratique:

- **Opération de levage:** Présentation, Description, Les équipements, Les différents montage sur porteur, La mise en marche, L'orientation, La stabilisation, Le levage, Les gestes de commandement
- **Opération de levage:** Centre de gravité, Notion d'équilibre, La courbe de charge, Les règles de sécurité
- **Les principaux risques:** Retombée, Renversement de la charge, Déformation des châssis, Les risques avec les obstacles fixes ou mobiles, Les risques électriques (lignes aériennes)
- **Les contrôles:** Sur le porteur, Sur la grue de chargement
- **Connaissance de l'environnement:** Chantier, Zone urbaine
- **Points divers:** L'élingage, L'entretien de la grue de chargement, Les prescriptions du code de la route

Modalités d'évaluation de la formation:

Test CACES® comprenant un examen théorique et un examen pratique

Validation des acquis:

Un CACES® (certificat d'aptitude à la conduite en sécurité) sera délivré au stagiaire qui aura participé à l'ensemble de la formation et satisfait aux tests théoriques et pratiques.



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

GÉNÉRALITES:

Conduite en sécurité d'une grue auxiliaire de chargement en vue de l'obtention d'une autorisation de conduite

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

A définir selon les catégories

NOMBRE DE STAGIAIRES:

6 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

R.490

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Exposé didactique, démonstrations
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire

Tarif disponible à la demande

**CODE DU STAGE: CACES® R.490
AUTO**

**Formation autorisation de
conduite**



CONDUITE DE GRUE AUXILIAIRE DE CHARGEMENT

Objectifs:

- Savoir utiliser et entretenir les plates-formes élévatrices mobile de personnes dans le respect des consignes de sécurité

Personnes concernées:

Ce module est destiné à toute personne qui est amené à manipuler une grue auxiliaire de chargement

Prérequis: Aptitudes physique au travail en hauteur (certificat médical du médecin de travail)

Contenu du stage:

- Ouverture de stage, pris de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation théorique:

- Dispositions relatives au décret du 08/01/65
- Recommandation CNAMTS R.490
- Les règles et les consignes de conduite en sécurité

Formation pratique:

- **Opération de levage:** Présentation, Description, Les équipements, Les différents montage sur porteur, La mise en marche, L'orientation, La stabilisation, Le levage, Les gestes de commandement
- **Opération de levage:** Centre de gravité, Notion d'équilibre, La courbe de charge, Les règles de sécurité
- **Les principaux risques:** Retombée, Renversement de la charge, Déformation des châssis, Les risques avec les obstacles fixes ou mobiles, Les risques électriques (lignes aériennes)
- **Les contrôles:** Sur le porteur, Sur la grue de chargement
- **Connaissance de l'environnement:** Chantier, Zone urbaine
- **Points divers:** L'élingage, L'entretien de la grue de chargement, Les prescriptions du code de la route

Modalités d'évaluation de la formation:

Evaluation des connaissances théoriques et pratiques qui correspondent aux PEMP sélectionnées

Validation des acquis:

Une attestation nominative est fournie à la fin du stage.



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

GÉNÉRALITES:

Les heurts de piétons par des engins ou des véhicules d'usagers sont sources d'accidents très graves.

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

A définir

NOMBRE DE STAGIAIRES:

10 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Exposé didactique, démonstrations
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire

CODE DU STAGE: SIGNAL

Formation Préparer et mettre en œuvre la signalisation temporaire de chantier



SIGNALISATION TEMPORAIRE

Objectifs:

A l'issue de cette formation, les participants devront:

- Etre capable de mettre en place et de maintenir une signalisation temporaire de chantier.

Personnes concernées:

Ce module est destiné à toute personne qui est amené à mettre en place la signalisation temporaire.

Prérequis: Aucun.

Contenu du stage:

- Ouverture de stage, pris de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation théorique:

- Introduction
- Composition d'un chantier, fonction de la signalisation.
- Type de voies, d'environnement, types de chantiers.
- Plan de signalisation, types de signalisation.
- Rôle de la signalisation, implantation de la signalisation.
- Dimensions de panneaux, visibilité pour panneaux la nuit.
- Règles d'implantation sur les chantiers fixes.
- Limitations de vitesse, mise en place des panneaux.
- Circulation alternée, conditions d'emploi de l'alternat.
- Stabilité des panneaux et hauteur, véhicules intervenant sur chantier.
- Signalisation portée par des véhicules.
- Vêtements de signalisation organiser la police du chantier.
- Ne pas créer d'obstacles, signalisation d'urgence.
- Danger temporaire, travaux sur trottoir, chantier fixe, chantier mobile.

Formation pratique: (A définir selon les catégories)

- Mise en place d'une signalisation temporaire de chantier sur voies publiques et sur domaines privé.
- Application sur chantier école.

Modalités d'évaluation de la formation:

Evaluation des connaissances théoriques et pratiques.

Validation des acquis:

Une attestation nominative est fournie à la fin du stage.

Tarif disponible à la demande



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

GÉNÉRALITES:

Cette personne devra être motivée, avoir le sens des responsabilités et un goût certain pour la communication.

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

21 heures / 3 jours

NOMBRE DE STAGIAIRES:

6-8 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Exposé didactique, démonstrations
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire

Tarif disponible à la demande

CODE DU STAGE: ELINGUE

Formation Elinguage, Accroche de Charges



ELINGUEUR

Objectifs:

- Choisir les élingues et accessoires en fonction de la pièce à déplacer, de l'environnement et du matériel mis à disposition
- Juger de l'état des élingues et accessoires
- Mettre en place les accessoires pour réaliser des élinguages spécifiques

Personnes concernées:

Toutes personnes appelées à utiliser des élingues et accessoires de levage pour des opérations spécifiques d'élinguage.

Prérequis: Aptitude médicale

Contenu du stage:

- Ouverture de stage, pris de contact avec les stagiaires, présentations.

• Formation théorique:

- La profession et les responsabilités de l'élingueur
- Le cadre réglementaire
- Les différents types d'élingues
- Détermination de la charge maximum d'utilisation (CMU).
- 10 règles pour élinguer en sécurité
- Appréciation des charges (forme, densité, poids, centre de gravité)
- Choix et mise en place des élingues, des accessoires
- La manoeuvre de la charge: levage, déplacement, dépose des charges
- Les commandements: gestes normalisés.
- Entretien, stockage, contrôle des élingues)

Formation pratique:

- Description des élingues et des accessoires
- Exercices d'élingage de pièces de formes diverses
- Elingage particuliers à l'établissement
- Contrôle des élingues et accessoires

Modalités d'évaluation de la formation:

L'évaluation est effectuée fur et à mesure de la session.

Les objectifs principaux sont de :

- Evaluer l'intégration des techniques et d'outils transmis à l'occasion de cette formation
- Mesurer le degré de satisfaction et l'intérêt des participants et leur capacité à transmettre le savoir-faire acquis.

Validation des acquis:

Une attestation nominative est fournie à la fin du stage.



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

GÉNÉRALITES:

Cette personne devra être motivée, avoir le sens des responsabilités et un goût certain pour la communication.

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

21 heures / 3 jours

NOMBRE DE STAGIAIRES:

6-8 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Exposé didactique, démonstrations
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire

INTERVENANTS:

Personne expérimentée dans la conduite de pont-roulant

Tarif disponible à la demande

CODE DU STAGE: FF PONTIER

Formation de formateurs internes: Pontier - Elingueur



FORMATION DE FORMATEUR

Objectifs:

- Acquisition de la pédagogie, du savoir faire et du programme de formation, afin de dispenser en interne une formation pontier élingueur

Personnes concernées:

Toute personne de l'entreprise dont le rôle sera d'animer cette formation.

Prérequis: Elle devra en outre connaître le matériel considéré et ses règles d'utilisation, en maîtriser l'utilisation et avoir déjà suivi une formation de pontier élingueur.

Contenu du stage:

- Ouverture de stage, pris de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation théorique:

- La pédagogie et les techniques de communication.
- Le rôle de l'animateur (fonctionnement du groupe, pédagogie des adultes, définition des objectifs).
- Organisation d'une formation et construction du programme.
- Sensibilisation aux accidents.
- Responsabilité des utilisateurs - La réglementation.
- Les risques liés à la conduite et à l'utilisation, à l'élingage.
- Les accessoires et leurs règles d'utilisation.
- La technologie des appareils et les capacités de levage, manutention des charges.
- Les règles d'utilisation, les vérifications, la technologie des appareils.
- Les consignes de sécurité.

Formation pratique:

- Effectuer des exercices avec les ponts-roulants de l'entreprise
- Animer des séquences
- Effectuer une évaluation

Modalités d'évaluation de la formation:

Un test théorique et pratique sur le pont-roulant

Animation d'une séquence de formation

Validation des acquis:

Une attestation nominative est fournie à la fin du stage.



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

GÉNÉRALITES:

Découvrir les gestes de premiers secours dans le cadre du travail.

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

2 jours / 14 heures

NOMBRE DE STAGIAIRES:

4 minimum
10 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

CNAMTS - INRS

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Exposé didactique, démonstrations
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire

N° HABILITATION INRS:

RECYCLAGE:

Suivant recommandations I.N.R.S.: 24 mois ensuite

Tarif disponible à la demande

CODE DU STAGE: SST

Formation Initiale



SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Objectifs:

- Initier les SST à la prévention des risques professionnels
- Connaître les gestes élémentaires du secourisme

Personnes concernées:

Toute personne désireuse de se former aux gestes de premiers secours dans le cadre du travail.

Contenu du stage:

Ouverture de stage, pris de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation théorique et pratique:

Programme I.N.R.S./C.A.R.S.A.T-P.R.E.F.A.S

- Protéger
- De protéger à prévenir
- Examiner
- Faire alerter
- De faire alerter à informer
- Secourir

Modalités d'évaluation de la formation:

Test de connaissance théorique
Contrôle continu pour la partie pratique

Validation des acquis:

Un certificat de SST sera délivré (par notre formateur habilité INRS), au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du ou des formateurs.



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712
N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

GÉNÉRALITES:

Découvrir les gestes de premiers secours dans le cadre du travail.

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

1 jour / 7 heures

NOMBRE DE STAGIAIRES:

4 minimum

10 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

CNAMTS - INRS

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Exposé didactique, démonstrations
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire

N° HABILITATION INRS:

RECYCLAGE:

Suivant recommandations I.N.R.S.: 24 mois ensuite

Tarif disponible à la demande

CODE DU STAGE: MAC SST

Formation maintien et actualisation des compétences du SST



SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Objectifs:

- Initier les SST à la prévention des risques professionnels
- Connaître les gestes élémentaires du secourisme

Personnes concernées:

Être titulaire du certificat de SST.

Contenu du stage:

Ouverture de stage, pris de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation théorique et pratique:

Programme I.N.R.S/C.A.R.S.A.T-P.R.E.F.A.S

- Protéger
- De protéger à prévenir
- Examiner
- Faire alerter
- De faire alerter à informer
- Secourir

Modalités d'évaluation de la formation:

Test de connaissance théorique

Contrôle continu pour la partie pratique

Validation des acquis:

Un certificat de SST sera délivré (par notre formateur habilité INRS), au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du ou des formateurs.



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

GÉNÉRALITES:

Découvrir les gestes de premiers secours dans le cadre du travail

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

7 heures / 1 jour

NOMBRE DE STAGIAIRES:

4 minimum

12 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

Code du travail Art R.4224-14

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Exposé didactique, démonstrations
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire

RECYCLAGE:

Dés que le besoin s'en fait sentir

Tarif disponible à la demande

CODE DU STAGE: 1ER SECOURS

Formation Initiation aux gestes de premiers secours



1ER SECOURS

Objectifs:

- Préparer le salarié à la conduite à tenir lorsqu'une personne est victime d'un accident
- Eviter une aggravation de l'état de la victime en attendant l'arrivée des secours

Personnes concernées:

Toute personne désireuse de se former aux gestes de premiers secours dans le cadre du travail

Contenu du stage:

- Ouverture de stage, pris de contact avec les stagiaires, présentations.

- Formation théorique et pratique:

ACTIONS PREALABLES DU SAUVETEUR :

- PROTEGER
- EXAMINER
- FAIRE ALERTER

GESTES DE PREMIERS SECOURS :

- LES PLAIES
- L'ETOUFFEMENT
- LES TRAUMATISMES
- LES BRULURES
- LES MALAISES
- LA VICTIME INCONSCIENTE QUI RESPIRE
- LA VICTIME INCONSCIENTE QUI NE RESPIRE PAS
- SITUATIONS INHERENTES AUX RISQUES SPECIFIQUES

MISES EN SITUATION: Cas concrets

Modalités d'évaluation de la formation:

Test de connaissance théorique

Contrôle continu pour la partie pratique.

Validation des acquis:

Une attestation nominative est fournie à la fin du stage.



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

GÉNÉRALITES:

Cette formation correspondra aux besoins des structures et personnels évoluant dans le secteur de la petite enfance: crèche, école, garderies, assistantes maternelles, ...

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

7 heures / 1 jour

NOMBRE DE STAGIAIRES:

4 minimum

12 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

Code du travail Art R.4224-14

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Exposé didactique, démonstrations
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire

RECYCLAGE:

Dès que le besoin s'en fait sentir

Tarif disponible à la demande

CODE DU STAGE: GUE

Formation Gestes d'urgence à l'enfant



1ER SECOURS

Objectifs:

- Connaître les gestes de secours face à un enfant ou à un nourrisson en danger.

Personnes concernées:

Toute personne désireuse de se former aux gestes de premiers secours dans le cadre du travail

Contenu du stage:

- Ouverture de stage, pris de contact avec les stagiaires, présentations.

• Formation théorique:

- Analyser l'accident
- Protéger
- Faire alerter
- Le saignement abondant
- L'enfant ou le nourrisson qui s'étouffe
- L'enfant ou le nourrisson qui se plaint de malaise
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- L'enfant ou le nourrisson qui ne répond pas mais qui respire
- L'enfant ou le nourrisson qui ne répond pas et qui ne respire pas
- Plaies, brûlures et traumatismes

Formation pratique:

- Exercices pratiques sur les différents thèmes abordés lors de partie théorique.
- Plusieurs scénarios seront mis en oeuvre pendant la pratique.
- Visite des locaux dans le cadre d'une formation en intra avec une démarche préventive pour limiter les situations à risques.

Modalités d'évaluation de la formation:

Test de connaissance théorique

Contrôle continu pour la partie pratique

Validation des acquis:

Une attestation nominative est fournie à la fin du stage.



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

GÉNÉRALITES:

Découvrir les gestes de premiers secours dans le cadre du travail

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

7 heures / 1 jour

NOMBRE DE STAGIAIRES:

4 minimum
12 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

Code du travail Art R.4224-14

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Exposé didactique, démonstrations
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire

RECYCLAGE:

Dés que le besoin s'en fait sentir

Tarif disponible à la demande

CODE DU STAGE: DAE

Formation A la manipulation d'un défibrillateur



1ER SECOURS

Objectifs:

- Reconnaître les signes précurseurs de l'arrêt cardiaque et mettre en place une réanimation cardio-pulmonaire et un défibrillateur dans l'attente de l'arrivée des secours.

Personnes concernées:

Toute personne désireuse de se former aux gestes de premiers secours dans le cadre du travail

Contenu du stage:

- Ouverture de stage, pris de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation théorique:

- Les enjeux du DAE, statistiques, cadre légal d'utilisation
- La chaîne de secours
- Qu'est-ce que la fibrillation et la défibrillation ?
- La présentation du DAE, sa mise en oeuvre et les circonstances particulières relatives à son utilisation
- La théorie de la prise en charge de l'ACR avec DAE

Formation pratique:

- L'apprentissage des gestes de base de réanimation cardio-pulmonaire
- La mise en situation des stagiaires sur cas concrets
- Questions/Réponses

Modalités d'évaluation de la formation:

L'évaluation est effectuée fur et à mesure de la session

Les objectifs principaux sont de :

- Evaluer l'intégration des techniques et d'outils transmis à l'occasion de cette formation
- Mesurer le degré de satisfaction et l'intérêt des participants et leur capacité à transmettre le savoir-faire acquis.

Validation des acquis:

Une attestation nominative est fournie à la fin du stage.



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

GÉNÉRALITES:

Découvrir la manipulation des extincteurs

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

2 heures

NOMBRE DE STAGIAIRES:

10 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

Code du travail Art R.4227-39

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Supports audiovisuels
- Générateur de feu
- Extincteurs et matériel de votre établissement
- Exposés, débats, reformulation

RECYCLAGE:

Préconisé tous les 2 à 3 ans

Tarif disponible à la demande

CODE DU STAGE: EXT

Formation Manipulation des extincteurs



PREVENTION DES INCENDIES

Objectifs:

- Reconnaître, utiliser les moyens de secours de l'établissement.
- Acquérir des réflexes et automatismes face à un danger, Répondre aux exigences réglementaires

Personnes concernées:

L'ensemble du personnel

Prérequis: Pas de prérequis nécessaire pour suivre cette formation

Contenu du stage:

- Ouverture de stage, pris de contact avec les stagiaires, présentations.

• Formation théorique:

- La réglementation
- Les causes d'incendie
- La prévention des incendies
- L'alarme et l'alerte
- La combustion
- La propagation
- Les fumées
- Les classes de feu
- Les extincteurs

Formation pratique:

- Apprentissage de l'extinction de divers types de feux par une mise en situation (bac à gaz)

Modalités d'évaluation de la formation:

L'évaluation est effectuée fur et à mesure de la session.

Les objectifs principaux sont de:

- Evaluer l'intégration des techniques et d'outils transmis à l'occasion de cette formation
- Mesurer le degré de satisfaction et l'intérêt des participants et leur capacité à transmettre le savoir-faire acquis.

Validation des acquis:

Une attestation nominative est fournie à la fin du stage.



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

GÉNÉRALITES:

Découvrir la manipulation des extincteurs

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

4 heures

NOMBRE DE STAGIAIRES:

10 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

Code du travail Art R.4227-39

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Supports audiovisuels
- Générateur de feu
- Extincteurs et matériel de votre établissement
- Exposés, débats, reformulation

INTERVENANTS:

Pompier

RECYCLAGE:

Préconisé tous les 2 à 3 ans

Tarif disponible à la demande

CODE DU STAGE: EPI

Formation Equipier de Première Intervention



PREVENTION DES INCENDIES (durée 4h)

Objectifs:

- Objectifs Être capable de mettre en sécurité son établissement et de limiter la propagation de l'incendie à l'extérieur et à l'intérieur
- Etre capable d'intervenir sur un incendie en garantissant la sécurité de son intervention et du personnel de l'établissement

Personnes concernées:

Les personnes chargées de mettre en œuvre le matériel d'incendie et de secours

Contenu du stage:

- Ouverture de stage, pris de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation théorique:

- Missions de l'E.P.I. . La réglementation
- Conséquences et causes d'un incendie
- Le triangle du feu L'alerte et alarme
- Les modes de propagation du feu
- La différence entre un feu et un incendie
- Les classes de feu
- Les différents types d'extincteurs et leurs rôles
- L'effet des produits extincteurs sur un feu
- Les règles de sécurité sur les extincteurs Distances d'attaque du feu
- Le permis feu
- L'évacuation

Formation pratique:

- Apprentissage de l'extinction de divers types de feux par une mise en situation (bac à gaz)
- Utilisation du RIA

Modalités d'évaluation de la formation:

L'évaluation est effectuée fur et à mesure de la session.

Les objectifs principaux sont de:

- Evaluer l'intégration des techniques et d'outils transmis à l'occasion de cette formation
- Mesurer le degré de satisfaction et l'intérêt des participants et leur capacité à transmettre le savoir faire acquis.

Validation des acquis:

Une attestation nominative est fournie à la fin du stage.



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

GÉNÉRALITES:

Découvrir les procédures d'évacuation, de guide et de serre fil

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

4 heures

NOMBRE DE STAGIAIRES:

4 minimum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

textes réglementaires, Code du travail circulaire D.R.T N°95-07 du 14 avril 1995

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Supports audiovisuels
- Matériel de votre établissement
- Exposés, débats, reformulation

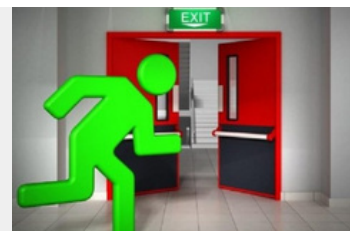
RECYCLAGE:

Préconisé tous les 2 à 3 ans

Tarif disponible à la demande

CODE DU STAGE: EVAC-GSF

Formation Exercice évacuation



PREVENTION DES INCENDIES

Objectifs:

- Être capable d'organiser et de diriger l'évacuation des personnes.

Personnes concernées:

L'ensemble du personnel

Prérequis: Pas de prérequis nécessaire pour suivre cette formation

Contenu du stage:

- Ouverture de stage, pris de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation théorique:

- Textes réglementaires, Code du Travail, circulaire D.R.T N° 95-07 du 14 avril 1995
- Reconnaissance des itinéraires, signalisation, dégagements et alarmes sonores
- Reconnaissance des points de rassemblement
- Simulation d'une évacuation
- Synthèse

Formation pratique:

- Modalités d'alarme, d'alerte et de mise en sécurité des personnes et des biens
- Technique d'évacuation
- Détermination des responsables d'évacuation, guides et serre-files
- Synthèse et bilan

Modalités d'évaluation de la formation:

L'évaluation est effectuée fur et à mesure de la session.

Les objectifs principaux sont de:

- Evaluer l'intégration des techniques et d'outils transmis à l'occasion de cette formation
- Mesurer le degré de satisfaction et l'intérêt des participants et leur capacité à transmettre le savoir-faire acquis.

Validation des acquis:

Une attestation nominative est fournie à la fin du stage.



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

GÉNÉRALITES:

Préparer votre personnel à faire face au feu lors d'un incendie dans l'attente de l'intervention des secours spécialisés

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

7 heures / 1 jour

NOMBRE DE STAGIAIRES:

10 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

Code du travail Art R.4227-39

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Supports audiovisuels
- Matériel de votre établissement (ARI)
- Exposés, débats, reformulation

RECYCLAGE:

Préconisé tous les 2 à 3 ans

Tarif disponible à la demande

CODE DU STAGE: ESI

Formation Equipier de Seconde Intervention



PREVENTION DES INCENDIES

Objectifs:

- Objectifs Être capable de mettre en sécurité son établissement et de limiter la propagation de l'incendie à l'extérieur et à l'intérieur
- Etre capable d'intervenir sur un incendie en garantissant la sécurité de son intervention et du personnel de l'établissement

Personnes concernées:

Les personnes chargées de mettre en œuvre le matériel d'incendie et de secours

Contenu du stage:

- Ouverture de stage, pris de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation théorique:

- Rôle de l'équipier de seconde intervention
- Naissance et propagation d'un incendie
- Combustion, les différents états de la matière, triangle du feu, propagation (Philosophie cubique), effets de la combustion
- Moyens de lutte contre l'incendie
- Classes de feu, agents d'extinction, principe d'extinction, moyens de secours (extincteurs mobiles et sur roues R.I.A, établissements de lances si nécessaire, extinction automatique, S.S.I)
- Locaux à risques (exemples)
- Locaux électriques, locaux de stockage et à fort potentiel calorifique, chaufferie, local informatique.
- Le contenu indispensable, actions et réactions immédiates, procédure de votre établissement
- Organisation d'intervention

Formation pratique:

- Visite des lieux de l'établissement, reconnaissance des circuits d'évacuation et du matériel incendie.
- Les consignes incendie de l'établissement
- Les principaux risques incendie de l'établissement
- Contrôle des connaissances orales.
- Manœuvre avec les moyens de lutte contre l'incendie dont dispose l'établissement. Elle pourra porter sur la manipulation de R.I.A, des extincteurs sur roues



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

GÉNÉRALITES:

Préparer votre personnel à faire face au feu lors d'un incendie dans l'attente de l'intervention des secours spécialisés

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

7 heures / 1 jour

NOMBRE DE STAGIAIRES:

10 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

Code du travail Art R.4227-39

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Supports audiovisuels
- Matériel de votre établissement (ARI)
- Exposés, débats, reformulation

RECYCLAGE:

Préconisé tous les 2 à 3 ans

Tarif disponible à la demande

CODE DU STAGE: ESI

Formation Equipier de Seconde Intervention



PREVENTION DES INCENDIES (SUITE).

Modalités d'évaluation de la formation:

L'évaluation est effectuée fur et à mesure de la session.

Les objectifs principaux sont de:

- Evaluer l'intégration des techniques et d'outils transmis à l'occasion de cette formation
- Mesurer le degré de satisfaction et l'intérêt des participants et leur capacité à transmettre le savoir faire acquis.

Validation des acquis:

Une attestation nominative est fournie à la fin du stage.



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

GÉNÉRALITES:

Préparer votre personnel à faire face au feu lors d'un incendie dans l'attente de l'intervention des secours spécialisés

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

7 heures / 1 jour

NOMBRE DE STAGIAIRES:

10 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

Code du travail Art. R.4323-106

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Supports audiovisuels
- Matériel de votre établissement (ARI)
- Exposés, débats, reformulation

RECYCLAGE:

Annuel

Tarif disponible à la demande

CODE DU STAGE: ARI

Formation Appareil respiratoire isolant



PREVENTION DES INCENDIES

Objectifs:

A l'issue de cette formation, les participants devront :

- Sensibiliser le personnel à la protection respiratoire
- Familiariser le personnel au port de l'ARI
- Permettre d'intervenir en atmosphère toxique

Personnes concernées:

- Personnels concernés par le port de l'appareil respiratoire isolant (ARI) à circuit ouvert en intervention ou au poste de travail.
- Toute personne ayant effectué une intervention en atmosphère irrespirable de façon occasionnelle.

Prérequis: Aptitudes médicales

Contenu du stage:

- Ouverture de stage, pris de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation théorique:

- Informations sur les atmosphères irrespirables: Le danger des fumées d'incendie, épandage et atmosphère toxique comme l'hydrogène sulfuré (h2s) et selon le risque spécifique à l'établissement.
- Les contraintes psychologiques liées à l'utilisation de l'ARI Perturbations sensorielles, travail du porteur
- Présentation du matériel et de tous ses éléments: l'ARI, les lignes de vies
- Guide opérationnel, règles de base: Règles à respecter avant, pendant et après engagement
- La procédure opérationnelle: Mise en oeuvre de l'appareil

Formation pratique:

- Adaptation au port de l'ARI
- Exercices pratiques en milieu enfumés grâce au générateur de fumées froides
- Reconnaissances, sauvetages de victimes, gestion du temps d'utilisation

Modalités d'évaluation de la formation:

- Test de connaissance théorique
- Contrôle continu pour la partie pratique

Validation des acquis:

Une attestation nominative est fournie à la fin du stage.



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

GÉNÉRALITES:

Préparer votre personnel à faire face au feu lors d'un incendie dans l'attente de l'intervention des secours spécialisés

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

7 heures / 1 jour

NOMBRE DE STAGIAIRES:

10 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

Code du travail Art. R.4323-106

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Supports audiovisuels
- Exercices pratiques
- Visite de site et application sur site

RECYCLAGE:

Dès que le besoin s'en fait sentir

Tarif disponible à la demande

CODE DU STAGE: SSI

Formation Système de sécurité incendie



PREVENTION DES INCENDIES

Objectifs:

A l'issue de cette formation, les participants devront :

- Maîtriser les exigences légales d'une installation
- Comprendre le fonctionnement d'une l'installation et les procédures d'exploitation de contrôle et de maintenance
- Etre capable d'interpréter les données affichées sur la centrale incendie
- Connaître la conduite à tenir en cas de détection incendie
- Etre capable d'exploiter le centralisateur de mise en sécurité incendie et effectuer les commandes manuelles
- Adapter sa stratégie d'évacuation en fonction de la programmation du SSI

Personnes concernées:

- Chefs d'établissement
- Responsables sécurité incendie, service technique...

Contenu du stage:

- Ouverture de stage, pris de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation théorique et pratique:

SSI: Système de Sécurité Incendie

- Définition du rôle du SSI
- Présentation générale du matériel
- Les fonctions de mises en sécurité
- La réglementation applicable
- Présentation des niveaux d'accès
- Entretien et contrôle incendie

Système de détection (SDI)

- Les détecteurs
- Les déclencheurs
- Les ECS

Le fonctionnement de l'installation

- Fonctionnement général
- Poste de contrôle
- Alarme - Report - Diagnostic - Intervention-Signalisation
- Les dispositifs de sécurité (Ascenseurs, désenfumage, etc.)

Les sprinklers à eau

- La réglementation applicable - APSAD/FM Comparaison
- L'extinction automatique à eau-Principe du Sprinkler



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

GÉNÉRALITES:

Préparer votre personnel à faire face au feu lors d'un incendie dans l'attente de l'intervention des secours spécialisés

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

7 heures / 1 jour

NOMBRE DE STAGIAIRES:

10 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

Code du travail Art. R.4323-106

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Supports audiovisuels
- Exercices pratiques
- Visite de site et application sur site

RECYCLAGE:

Dès que le besoin s'en fait sentir

Tarif disponible à la demande

CODE DU STAGE: SSI

Formation Système de sécurité incendie



PREVENTION DES INCENDIES (SUITE).

Modalités d'évaluation de la formation:

L'évaluation est effectuée fur et à mesure de la session.

Les objectifs principaux sont de:

- Evaluer l'intégration des techniques et d'outils transmis à l'occasion de cette formation
- Mesurer le degré de satisfaction et l'intérêt des participants et leur capacité à transmettre le savoir faire acquis.

Validation des acquis:

Une attestation nominative est fournie à la fin du stage.



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

GÉNÉRALITES:

La formation équipier de première intervention ERP type J prépare le personnel dans les établissements recevant du public ERP centre hospitalier, établissements de soins sanitaires ou santé type J ou U à faire face à un incendie

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

7 heures / 1 jour

NOMBRE DE STAGIAIRES:

10 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

Code du travail Art. R.4227-39

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Supports audiovisuels
- Exercices pratiques

Visite de site et application sur site

RECYCLAGE:

Dès que le besoin s'en fait sentir

Tarif disponible à la demande

CODE DU STAGE: EHPAD

**Formation Incendie maison
retraire EHPAD**



PREVENTION DES INCENDIES

Objectifs:

- Analyser les risques incendie liés à l'activité de vos établissements.
- Mettre en œuvre les moyens de protection incendie de l'établissement. Intervenir efficacement sur un début d'incendie.
- Connaître les équipements et les procédures d'évacuation spécifiques
- Savoir déclencher une alerte et gérer le SSI. Connaître les consignes de sécurité inhérentes à l'établissement.
- Maîtriser les procédures d'évacuation en adoptant un comportement efficace lors de l'évacuation des locaux en cas d'incendie de façon à assurer la sauvegarde des employés et faciliter l'intervention des secours
- Effectuer un transfert horizontal et mettre les résidents en sécurité en attendant l'arrivée des secours spécialisés.

Chaque personnel devient un acteur actif de la prévention incendie dans son établissement.

Personnes concernées:

- Cette formation s'adresse à toute personne travaillant dans un établissement de soins hôpital, maison de retraite, établissement de soins, structures d'accueil pour personnes âgées ou personnes handicapées. (Conformément aux obligations des commissions de sécurité)

Contenu du stage:

- Ouverture de stage, pris de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation théorique:

- Le triangle du feu et les mesures de prévention
- Les causes de l'incendie
- Les différents combustibles, le comburant et l'énergie d'activation.
- Les classes de feux.
- Les modes de propagation d'un feu.
- Les mécanismes de propagation.
- Les effets de fumée et toxicité.
- La conduite en cas de début d'incendie.
- Alerte, alarme et évacuation des locaux.
- Les moyens d'extinction: les extincteurs et les robinets d'incendie armés.

Formation pratique:

- Exercices d'extinction sur un générateur de feux à gaz sans fumée et écologique.
- Utilisation des différents types d'extincteurs (poudre, eau pulvérisée, CO2)
- Utilisation et manipulation des RIA
- Visite de l'établissement, identification des moyens de prévention et des organes de sécurité.



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

GÉNÉRALITES:

La formation équipier de première intervention ERP type J prépare le personnel dans les établissements recevant du public ERP centre hospitalier, établissements de soins sanitaires ou santé type J ou U à faire face à un incendie

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

7 heures / 1 jour

NOMBRE DE STAGIAIRES:

10 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

Code du travail Art. R.4227-39

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Supports audiovisuels
- Exercices pratiques
- Visite de site et application sur site

RECYCLAGE:

Dès que le besoin s'en fait sentir

Tarif disponible à la demande

CODE DU STAGE: EHPAD

FORMATION INCENDIE MAISON
RETRAIRE EHPAD



PREVENTION DES INCENDIES (SUITE).

Evacuation:

- Importance de l'évacuation lors d'un incendie. Consignes de sécurité lors des évacuations. Rôle du guide file et du serre file.
- Point de rassemblement
- Identification des circuits d'évacuation.

Modalités d'évaluation de la formation:

L'évaluation est effectuée fur et à mesure de la session.

Les objectifs principaux sont de:

- Evaluer l'intégration des techniques et d'outils transmis à l'occasion de cette formation
- Mesurer le degré de satisfaction et l'intérêt des participants et leur capacité à transmettre le savoir faire acquis.

Validation des acquis:

Une attestation nominative est fournie à la fin du stage.



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

CODE DU STAGE: RIA

**FORMATION ROBINETS
D'INCENDIE ARMES**



ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent
handicap

DURÉE:

4 heures

**NOMBRE DE
STAGIAIRES:**

10 maximum

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES:**

- Supports audiovisuels
- Exercices pratiques
- Visite de site et application sur site

RECYCLAGE:

Dès que le besoin s'en fait sentir

Tarif disponible à la demande

**UTILISATION DES ROBINETS INCENDIE
ARMES**

Objectifs pédagogiques :

Etre capable de réagir lors d'un début d'incendie ou dans le cadre de l'intervention des équipiers de seconde intervention.

Mettre en oeuvre une tentative d'extinction à l'aide d'un robinet incendie dit RIA

Manipuler le RIA en respectant les consignes de sécurité et les techniques d'extinction avec un RIA

Programme

Retour sur le principe du feu et son fonctionnement : les fondamentaux en sécurité incendie

- Maîtriser et déterminer les risques et les causes d'un incendie
- Comprendre le fonctionnement de la combustion, le schéma du triangle du feu, les modes de propagation d'un incendie
- Connaître les différentes classes de feu
- Voir ou revoir les différents procédés d'extinction d'un feu

Mise en oeuvre et manipulation d'un RIA (Robinet Incendie Armé)

- Maîtriser la composition et les mécanismes du RIA - Robinet Armé Incendie
- Savoir comment utiliser et manipuler un RIA en situation d'incendie
- Mise en pratique sous forme de feu simulé permettant d'appréhender les réactions du RIA

Mise en situations réelles :

- Systèmes sécurité incendie (Colonnes Sèches, RIA, SSI, Système Adressable, Moyens d'alertes etc.)
- Feux de liquides
- Feux domestiques
- Feux de solides
- Feux de véhicules
- Feux de bureau
- Feu d'origine électrique
- Bâtiment d'entraînement au port d'appareil respiratoire isolant (fumées chaudes, fumées froides, etc.)



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

CODE DU STAGE: GFSF FORMATION GUIDE FILE SERRE FILE



ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent
handicap

DURÉE:

3heures

NOMBRE DE STAGIAIRES:

10 maximum

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Supports audiovisuels
- Exercices pratiques
- Visite de site et application sur site

RECYCLAGE:

Dès que le besoin s'en fait sentir

Tarif disponible à la demande

PREVENTION DES INCENDIES

Programme

Notions sur le déroulement d'un incendie : Partie théorique sur l'évacuation incendie, guide file et serre file

- Identifier les causes et les effets d'un incendie, et les effets sur l'homme
- Connaître le principe du triangle du feu et les différentes classes de feux
- Savoir faire la différence entre un feu et un incendie (la règle des 3 minutes)
- Appréhender le comportement des matériaux au feu et les modes de propagation du feu
- Maîtriser les deux types d'explosions

L'évacuation incendie : Comprendre l'organisation à mettre en place et les missions de chacun

- Qu'est-ce qu'une alerte et un signal d'alarme ? Comment et pourquoi et comment enclencher une alerte incendie ?
- Appréhender le matériel de sécurité incendie (couverture anti-feu, extincteurs, etc.)
- Identifier le fonctionnement du SSI et du dispositif d'extinction automatique si existant
- Maîtriser les consignes d'évacuation en fonction de votre bâtiment et d'un bâtiment en général
- La notion de guide-file et serre-file
 - Définition et missions d'un guide-file, d'un serre-file et du chargé de sécurité
 - Déterminer le rôle des GF et SF dans une évacuation
- Appréhender le dégagement d'une victime dans un local enfumé clos
- Appréhender le comportement à adopter vis-à-vis des clients ou collaborateurs présents sur site

Approche pratique de la formation évacuation guide file & serre file

- Visite sur site (sorties d'évacuation, point de rassemblement...)
- Audit du balisage des établissements, du chemin d'évacuation et des issues de secours
- Identification du point de rassemblement, consignes particulières
- Recommandations sur l'élaboration des consignes d'évacuation



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

**CODE DU STAGE: DSF
FORMATION DESENFUMAGE ET
EXTRACTION**



ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent
handicap

DURÉE:

7 heures

**NOMBRE DE
STAGIAIRES:**

10 maximum

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES:**

- Supports audiovisuels
- Exercices pratiques
- Visite de site et application sur site

RECYCLAGE:

Dès que le besoin s'en fait sentir

Tarif disponible à la demande

PREVENTION DES INCENDIES

1 - Rappel de la réglementation sécurité incendie et du désenfumage

- Classification des bâtiments selon les critères réglementaires
- Principes réglementaires selon la nature du bâtiment et le type d'activité

2 - Identification des réglementations relatives aux systèmes de désenfumage

- Principaux textes de référence

3 - Systèmes d'évacuation des fumées

- Désenfumage des établissements recevant du public – ERP – IT 246
- Désenfumage des atriums – IT 263
- Désenfumage des bâtiments d'habitation
- Désenfumage des bâtiments relevant du Code du Travail
- Désenfumage des immeubles de grande hauteur – IGH

4 - Maintenance et vérification des systèmes de désenfumage

- Établissements recevant du public - ERP
- Bâtiments d'habitation
- Bâtiments relevant du Code du Travail
- Immeubles de grande hauteur – IGH

Formateur : VERIFICATEUR INCENDIE AGREE



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

**CODE DU STAGE: SSIAP 1
FORMATION SERVICE DE
SECURITE INCENDIE ET
D'ASSISTANCE A PERSONNES**



S.S.I.A.P 1

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent
handicap

DURÉE:

67heures hors examen

**NOMBRE DE
STAGIAIRES:**

12 maximum

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES:**

- Supports audiovisuels
- Exercices pratiques
- Visite de site et application sur site

RECYCLAGE:

Tous les 5 ans

Tarif disponible à la demande

Objectifs pédagogiques :

- acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires en sécurité incendie pour être capable d'assurer efficacement la fonction d'agent des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes (centre agréé par la Préfecture du Nord n° agrément 059/0043)

Public concerné :

Tout collaborateur dont la mission est d'assurer la sécurité incendie d'un établissement recevant du public (ERP) ou immeuble de grande hauteur (IGH).

Pré-requis :

- Aptitude médicale (certificat de moins de 3 mois)
- AFPS ou PSC 1, de moins de deux ans ou Sauveteur Secouriste du Travail (SST) ou PSE 1, en cours de validité.
- Evaluation des capacités à retranscrire des anomalies sur une main courante.

Moyens pédagogiques :

Salle de formation équipée : Panneau SSI pédagogique, bac à feu écologique, outils informatiques, moyens de communication...

Validation :

L'examen est composé de trois épreuves (sauf dérogation):

- Epreuve théorique (QCM de 30 questions)
- Epreuve pratique individuelle (ronde avec anomalies et sinistre)

Documents pour inscription

- Photo couleur identité normalisée
- Photocopie diplôme de secourisme
- Certificat médical

Programme de la formation :

1ère partie : Le feu et ses conséquences

- Le feu
- Comportement au feu

2ème partie : Sécurité incendie

- Principes de classement des établissements
- Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie
- Desserte des bâtiments
- Cloisonnement d'isolation des risques
- Evacuation du public et des occupants
- Désenfumage
- Eclairage de sécurité
- Présentation des différents moyens de secours



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

**CODE DU STAGE: SSIAP 1
FORMATION SERVICE DE
SECURITE INCENDIE ET
D'ASSISTANCE A PERSONNES**



ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent
handicap

DURÉE:

67heures hors examen

**NOMBRE DE
STAGIAIRES:**

12 maximum

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES:**

- Supports audiovisuels
- Exercices pratiques
- Visite de site et application sur site

RECYCLAGE:

Tous les 3 ans

Tarif disponible à la demande

S.S.I.A.P 1 (SUITE)

3ème partie : Installations techniques

- Installations électriques
- Ascenseurs et nacelles
- Installations fixes d'extinction automatique
- Colonnes sèches et humides
- Système de sécurité incendie

4ème partie : Rôle et missions des agents de sécurité incendie

- Le service de sécurité
- Présentation des consignes de sécurité et main courante
- Poste de sécurité
- Rondes de sécurité et surveillance des travaux
- Mise en œuvre des moyens d'extinction
- Appel et réception des services publics de secours
- Sensibilisation des occupants

5ème partie : Concrétisation des acquis

- Visites applicatives
 - Mises en situation d'intervention
- Recyclages et formations complémentaires :

Recyclage tous les 3 ans.

Recyclage tous les 2 ans en matière de secourisme.

Formation complémentaire H0/B0 (pré-requis à la fonction).

Formation au défibrillateur automatique ou semi-automatique après le 1er janvier 2010



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la
région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de
l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

**CODE DU STAGE: SSIAP 2
FORMATION SERVICE DE
SECURITE INCENDIE ET
D'ASSISTANCE A PERSONNES**



ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent
handicap

S.S.I.A.P 2

DURÉE:

70heures hors examen

**NOMBRE DE
STAGIAIRES:**

12 maximun

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES:**

- Supports audiovisuels
- Exercices pratiques
- Visite de site et application sur site

RECYCLAGE:

Tous les 5 ans

Tarif disponible à la demande

Objectifs :

Permettre au stagiaire de compléter ses connaissances en matière de réglementation, d'acquérir les compétences nécessaires aux fonctions d'un chef d'équipe sécurité incendie.

Pré requis :

Respect des dispositions de l'article 5 §1 de arrêté du 02 mai 2005 dont par exemple : S.S.I.A.P. 1 avoir exercé l'emploi d'agent de sécurité incendie pendant 1607 heures sur 24 mois dans un ERP, un IGH ou un bâtiment relevant de la réglementation incendie du code du travail. AFPS ou PSC 1, de moins de deux ans, Sauveteur secouriste du travail (SST) ou PSE 1, en cours de validité être apte physiquement, cette aptitude étant attestée par un certificat médical datant de moins de trois mois

Conformément à l'annexe VII du présent arrêté.

Moyens pédagogiques :

Salle de formation équipée : Panneau SSI pédagogique, bac à feu écologique, outils informatiques, moyens de communication...

Validation :

L'examen est composé de trois épreuves (sauf dérogation):

- Epreuve théorique (QCM de 40 questions)
- Epreuve orale (animation d'une séquence pédagogique)
- Epreuve pratique individuelle (exercice de gestion du PC en situation de crise)

Programme de la formation :

1ère partie : Rôles et missions du chef d'équipe

- gestion de l'équipe de sécurité
- management de l'équipe de sécurité
- organisation d'une séance de formation
- gestion des conflits - évaluation de l'équipe
- information de la hiérarchie
- application des consignes de sécurité
- gestion des incidents techniques
- délivrance du permis feu

2ème partie : Manipulation des systèmes de sécurité incendie

- système de détection incendie
- système de mise en sécurité
- installations fixes d'extinction automatique

3ème partie : Hygiène et sécurité en matière de sécurité incendie

- réglementation du Code du travail
- commissions de sécurité et commission d'accessibilité



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

**CODE DU STAGE: SSIAP 2
FORMATION SERVICE DE
SECURITE INCENDIE ET
D'ASSISTANCE A PERSONNES**



ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

S.S.I.A.P 2 (SUITE).

4ème partie : chef du poste central de sécurité en situation de crise
- gestion du poste central de sécurité
- conseil technique aux services de secours

DURÉE:

70heures hors examen

**NOMBRE DE
STAGIAIRES:**

12 maximun

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES:**

- Supports audiovisuels
- Exercices pratiques
- Visite de site et application sur site

RECYCLAGE:

Tous les 3 ans

Tarif disponible à la demande



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712
N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

**CODE DU STAGE: SSIAP 3
FORMATION SERVICE DE
SECURITE INCENDIE ET
D'ASSISTANCE A PERSONNES**



ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent
handicap

S.S.I.A.P 3

Objectifs :

Obtenir le diplôme de chef de service de sécurité et d'assistance à personnes pour exercer l'emploi de chef de service de sécurité incendie

Pré requis :

Respect des dispositions de l'article 6 §1 de arrêté du 02 mai 2005 dont par exemple :

Diplôme de niveau 4 minimum (NB : ou validation des acquis de l'expérience) ou diplôme d'ERP 2 ou d'IGH 2 avec 3 ans d'expérience dans la fonction ou S.S.I.A.P 2 avec 3 ans d'expérience dans la fonction

Moyens pédagogiques :

Salle de formation équipée : Panneau SSI pédagogique, bac à feu écologique, outils informatiques, moyens de communication...

Validation :

L'examen est composé de trois épreuves (sauf dérogation):

- Epreuve écrite 1 (QCM de 40 questions)
- Epreuve écrite 2 (rédaction d'une notice technique de sécurité, à partir de plans portant sur un groupement d'établissement non isolés de 1ère ou 2ème catégorie)
- Epreuve orale (jury)

Programme de la formation :

1ère partie : Le feu et ses conséquences

- le feu
- comportement au feu
- mise en oeuvre des moyens d'extinction

2ème partie : la sécurité incendie et les bâtiments

- matériaux de construction
- études de plans
- outils d'analyse

3ème partie : la réglementation incendie

- organisation générale de la réglementation
- classement des bâtiments
- dispositions constructives et techniques
- moyens de secours
- visites
- notions relatives à l'accessibilité des personnes handicapées

DURÉE:

216 heures hors examen

**NOMBRE DE
STAGIAIRES:**

10 maximum

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES:**

- Supports audiovisuels
- Exercices pratiques
- Visite de site et application sur site

RECYCLAGE:

Tous les 3 ans

Tarif disponible à la demande



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712
N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la
région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de
l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

**CODE DU STAGE: SSIAP 3
FORMATION SERVICE DE
SECURITE INCENDIE ET
D'ASSISTANCE A PERSONNES**



ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent
handicap

S.S.I.A.P 3(SUITE).

4ème partie : gestion des risques

- analyse des risques
- réalisation de travaux de sécurité
- documents administratifs

5ème partie : conseil au chef d'établissement

- information de la hiérarchie
- veille réglementaire

6ème partie : correspondant des commissions de sécurité

- les commissions de sécurité

7ème partie : le management de l'équipe de sécurité

- organiser le service
- exercer la fonction d'encadrement
- notions de droit du travail
- notions de droit civil et pénal

8ème partie : le budget du service sécurité

- suivi budgétaire du service
- fonction achat
- fonction maintenance

DURÉE:

216 heures hors examen

**NOMBRE DE
STAGIAIRES:**

10 maximum

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES:**

- Supports audiovisuels
- Exercices pratiques
- Visite de site et application sur site

RECYCLAGE:

Tous les 3 ans

Tarif disponible à la demande



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la
région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de
l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

**CODE DU STAGE: TFP APS
FORMATION TITRE A FINALITE
PROFESSIONNELLE AGENT DE
PREVENTION SECURITE**



ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent
handicap

DURÉE:

177 heures hors examen

**NOMBRE DE
STAGIAIRES:**

10 maximum

**RÉFÉRENCES
RÉGLEMENTAIRES:**

Arrêté du 27 juin 2017 portant
cahier des charges applicable à la
formation initiale aux activités
privées de sécurité

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES:**

- Supports audiovisuels
- Exercices pratiques
- Visite de site et application sur
site

RECYCLAGE:

Tous les

Tarif disponible à la demande

Formation initiale TFP A.P.S 1/4

OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES :

- Application du livre VI du Code de la Sécurité Intérieure.
- Application des Décret n° 2005 – 1122 du 06 septembre 2005, Décret n° 2006 – 1120 du 07 septembre 2006, Décret n° 2007 – 1181 du 03 août 2007.
- Application de l'Arrêté du 10 juillet 2012 modifiant l'arrêté du 03 août 2007 : Les dirigeants et les salariés doivent justifier de leur aptitude professionnelle par la détention du TITRE-APS élaboré par la branche professionnelle ou d'une certification professionnelle enregistrée au R.N.C.P ou d'un titre reconnu par un état membre de l'UE.

OBJECTIFS :

A la fin de cette formation vous serez capable de :

- Connaître la réglementation et le cadre légal du métier d'agent de sécurité privée
- Savoir surveiller un site et intervenir en cas de besoin
- Être acteur de la sécurité et de la prévention

PUBLIC CONCERNE :

Toute personne postulant à un emploi en entreprise de sécurité privée

PRÉ REQUIS :

- Savoir lire, écrire, comprendre et s'exprimer en français (test NIVEAU B1).
- Savoir compter (test de calcul).
- Avoir une autorisation préalable délivrée par le CNAPS en cours de validité.

Pour l'obtention d'une carte professionnelle autorisant l'exercice d'une activité privée de sécurité mentionnée à l'article L. 611-1, la durée et le contenu de la formation initiale, ainsi que les compétences évaluées à l'occasion de cette formation, sont fixés comme suit :

CONTENU DE LA FORMATION

MODULE JURIDIQUE (21 heures)

Environnement juridique de la sécurité privée :

- o Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure et la convention de branche
- o Connaître les dispositions utiles du code pénal
- o Application de l'article 73 du code de procédure pénale
- o Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques o Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées
- o Respecter la déontologie professionnelle



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712
N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la
région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de
l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

**CODE DU STAGE: TFP APS
FORMATION TITRE A FINALITE
PROFESSIONNELLE AGENT DE
PREVENTION SECURITE**



ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent
handicap

DURÉE:

177 heures hors examen

**NOMBRE DE
STAGIAIRES:**

10 maximum

**RÉFÉRENCES
RÉGLEMENTAIRES:**

Arrêté du 27 juin 2017 portant
cahier des charges applicable à la
formation initiale aux activités
privées de sécurité

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES:**

- Supports audiovisuels
- Exercices pratiques
- Visite de site et application sur site

RECYCLAGE:

Tous les

Tarif disponible à la demande

Formation initiale TFP A.P.S (SUITE)2/4

MODULE STRATEGIQUE (27 heures)

Gestion des premiers secours

- o Savoir mettre en œuvre les gestes élémentaires de premier secours conformément à la réglementation en vigueur éditée par l'INRS

Gestion des risques et des situations conflictuelles

- o Savoir analyser les comportements conflictuels
- o Savoir résoudre un conflit

Transmission des consignes et informations

- o Savoir transmettre des consignes
- o Réaliser une remontée d'informations

Connaissance de l'outil informatique

Transmission

- o Connaître les outils de transmission
- o Savoir transmettre des consignes

MODULE GESTION DES RISQUES (25 heures)

Connaissance des vecteurs d'incendie

- o Evaluer les risques professionnels
- o Situer le risque industriel majeur au sein des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
- o Adapter le rôle et les missions de l'agent de sécurité aux particularités d'un site industriel afin de répondre aux exigences spécifiques
- o Etre capable d'identifier les risques particuliers liés à la manipulation et au stockage de produits dangereux
- o Initiation au risque incendie
- o Maîtriser la gestion des alarmes
- o Protéger le travailleur isolé
- o Sensibilisation au risque électrique

PREVENTION DES RISQUES TERRORISTES (13 heures)

- o Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes
- o Connaître les différentes menaces terroristes
- o Connaître les niveaux de risque associés
- o Connaître les différents matériels terroristes
- o Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes
- o Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes
- o Savoir entretenir sa culture de la sécurité



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712
N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la
région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de
l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

**CODE DU STAGE: TFP APS
FORMATION TITRE A FINALITE
PROFESSIONNELLE AGENT DE
PREVENTION SECURITE**



ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

177 heures hors examen

**NOMBRE DE
STAGIAIRES:**

10 maximum

**RÉFÉRENCES
RÉGLEMENTAIRES:**

Arrêté du 27 juin 2017 portant cahier des charges applicable à la formation initiale aux activités privées de sécurité

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES:**

- Supports audiovisuels
- Exercices pratiques
- Visite de site et application sur site

RECYCLAGE:

Tous les

Tarif disponible à la demande

Formation initiale TFP A.P.S (SUITE)3/4

- o Se protéger soi-même
- o Protéger
- o Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention
- o Faciliter l'intervention des forces de l'ordre
- o Sécuriser une zone

Secourir

- o Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger
- o Notions de secourisme "tactique"
- o Alerter les secours

MODULE GESTION DES CONFLITS (16 heures)

Gestion des risques et des situations conflictuelles

- o Etre capable d'analyser les comportements conflictuels.
- o Etre capable de résoudre un conflit.
- o Etre capable de gérer une situation conflictuelle

Gestion des risques de situations conflictuelles dégradées

- o Développer les capacités d'un agent en vue de faire face aux risques de situations menaçantes

MODULE PROFESSIONNEL (52 heures)

Surveillance et gardiennage

- o Appliquer les techniques d'information et de communication
 - o Savoir transmettre les consignes et les informations
- o Préparer la mise en œuvre des missions de l'agent de prévention et de sécurité (APS) o Savoir contrôler les accès
- o Connaître les éléments d'un poste de contrôle de sécurité o Rondes de surveillance et systèmes de contrôle des rondes
- o Application de l'article 73 du code de procédure pénale dans le cadre des missions de l'agent de prévention et de sécurité (APS)

EVENEMENTIEL (14 heures)

- o Maîtriser du cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur sécurisation
- o Identifier les acteurs d'un événement
- o Gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage lors de grands événements
- o Effectuer une inspection visuelle des bagages et une palpation de sécurité

TELESURVEILLANCE ET VIDEO PROTECTION (7 heures)

- o Systèmes de télésurveillance et de vidéosurveillance



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712
N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

**CODE DU STAGE: TFP APS
FORMATION TITRE A FINALITE
PROFESSIONNELLE AGENT DE
PREVENTION SECURITE**



ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent
handicap

DURÉE:

177 heures hors examen

**NOMBRE DE
STAGIAIRES:**

10 maximum

**RÉFÉRENCES
RÉGLEMENTAIRES:**

Arrêté du 27 juin 2017 portant
cahier des charges applicable à la
formation initiale aux activités
privées de sécurité

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES:**

- Supports audiovisuels
- Exercices pratiques
- Visite de site et application sur site

RECYCLAGE:

Tous les

Tarif disponible à la demande

Formation initiale TFP A.P.S (SUITE)4/4

EVALUATION

Examen de contrôle des connaissances :

1/ Partie théorique :

o 103 Questions portant sur 11 Unités de Valeur.

Barème pour chaque UV :

- Note ≥ 12 : l'UV est acquise
- $8 \geq$ Note < 12 : le candidat est ajourné et pourra se présenter à une nouvelle session d'examen
- Note < 8 : le candidat devra suivre à nouveau la formation concernant ce module

2/ Partie pratique :

UV 1 : Le candidat sera déclaré Apte ou Inapte en fonction des résultats de la grille d'évaluation conforme aux procédures de validation de l'INRS.

UV 13-15 : Mise en situation pratique sur deux contextes professionnels tirés au sort par le candidat (un scénario PC + un scénario rondier). Le candidat sera déclaré Apte ou Inapte en fonction des résultats de la grille d'évaluation.

Durée de validité des UV = 5 ans

SANCTIONS

Sous réserve de réussite à l'examen, un Diplôme de niveau 3 « Agent de Prévention et de Sécurité » délivré par « CPNEFP » est remis au candidat.

Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (S.S.T.)

Attestation de compétences « Equipier de Première Intervention »

Attestation de compétences « Prévention des risques terroristes » ;

Attestation de compétences « Habilitation électrique H0vB0 » ;

Attestation de compétences « Inspections visuelles et palpations de sécurité »



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

GÉNÉRALITES:

Formation du personnel pour que l'employeur puisse délivrer le titre d'habilitation électrique sur les niveaux correspondant aux interventions du salarié

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

14 heures / 2 jours

NOMBRE DE STAGIAIRES:

10 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

Norme NF C18-510

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Exposé et discussions étayés de textes illustrés par diapositives et films
- Support de cours

RECYCLAGE:

Tous les 3 ans après la formation initiale

Tarif disponible à la demande

CODE DU STAGE: HABELC-PE

Formation initiale



PRÉPARATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE DE PERSONNEL NON ÉLECTRICIEN

Module Chargé de chantier-B0-HO-HOV (durée recommandée : 8 heures)

Prérequis:

- Avoir suivi le module Tronc commun N°1 ou Tronc commun N°2

Savoirs et savoir-faire:

- Documents et les acteurs concernés par les Travaux
- Utilisation des documents correspondant à son niveau d'Habilitation et à sa fonction
- Identification des acteurs concernés
- Limites de l'Habilitation chiffre «0» (Autorisation et interdits, Zone de Travail, etc.)
- Application des prescriptions de cette Habilitation
- Zone de Travail.
- Application des instructions de sécurité.
- Surveillance d'un chantier vis-à-vis du risque électrique.
- Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée

Durée:

- La durée minimale recommandée pour réaliser ce module ainsi que réévaluation correspondante au symbole visé est de 4h00 incluant a minima 1h00 de pratique sur un OUVRAGE ou une installation types. Des durées supplémentaires peuvent être proposées en fonction de l'activité, de la complexité et diversité des tâches à accomplir.



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

GÉNÉRALITES:

Formation du personnel pour que l'employeur puisse délivrer le titre d'habilitation électrique sur les niveaux correspondant aux interventions du salarié

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

14 heures / 2 jours

NOMBRE DE STAGIAIRES:

10 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

Norme NF C18-510

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Exposé et discussions étayés de textes illustrés par diapositives et films
- Support de cours

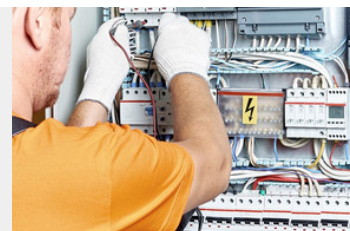
RECYCLAGE:

Tous les 3 ans après la formation initiale

Tarif disponible à la demande

CODE DU STAGE: HABELC-PE

Formation initiale



PRÉPARATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE DE PERSONNEL NON ÉLECTRICIEN

Module Intervention BT-Chargé d'Intervention Élémentaire BT-(BS)
(durée recommandée : 8 heures)

Prérequis:

- Avoir suivi le module Tronc commun N°1 ou Tronc commun N°2.*
- Avoir une connaissance des règles élémentaires de l'électricité et connaître les techniques de remplacement et raccordement sur les Installations et Matériels sur lesquels il doit intervenir.

Savoirs et savoir-faire:

- Limites de l'Habilitation BS (Autorisation et interdits, etc.)
- Informations à échanger ou transmettre au Chargé d'Exploitation Electrique.
- Fonctions des Matériels électriques des Domaines de Tension BT et TBT
- Moyens de Protection Individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Identification, vérification et utilisation des EPI appropriés
- Description des séquences de la mise en sécurité d'un circuit.
- Mesures de prévention à observer lors d'une Intervention BT.
- Documents applicables dans le cadre des Interventions BT Elémentaires
- Procédure de remplacement
- Procédure de raccordement.
- Analyse des risques préalablement à chaque situation de travail
- Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à Habilitation visée.

Durée:

- La durée recommandée pour réaliser ce module ainsi que l'évaluation correspondante au symbole visé est de 8h00 incluant a minima 2h00 de pratique sur une INSTALLATION type. Des durées supplémentaires peuvent être proposées en fonction de l'activité, de la complexité et diversité des tâches à accomplir.



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

GÉNÉRALITES:

Formation du personnel pour que l'employeur puisse délivrer le titre d'habilitation électrique sur les niveaux correspondant aux interventions du salarié

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

14 heures / 2 jours

NOMBRE DE STAGIAIRES:

10 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

Norme NF C18-510

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Exposé et discussions étayés de textes illustrés par diapositives et films
- Support de cours

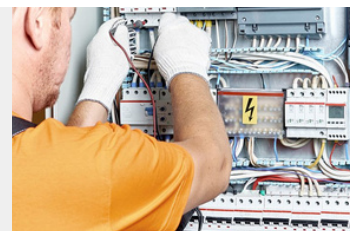
RECYCLAGE:

Tous les 3 ans après la formation initiale

Tarif disponible à la demande

CODE DU STAGE: HABELEC-PE

Formation initiale



PRÉPARATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE DE PERSONNEL NON ÉLECTRICIEN

Module Manoeuvres en basse tension-BE Manoeuvre
(durée recommandée : 8 heures)

Prérequis:

- Avoir suivi le module Tronc commun N°1 ou Tronc commun N°2.

Savoirs et savoir-faire:

- Reconnaître les matériels électriques des Domaines de Tension BT et TBT dans leur environnement.
- Identification des matériels électriques objet des manœuvres.
- Moyens de Protection Individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Identification, vérification et utilisation des EPI appropriés
- Limites de l'Habilitation BE Manoeuvre (Autorisation et interdits, etc.)
- Réalisation de MANOEUVRES dans les DOMAINES DE TENSION BT et TBT
- Informations et documents à échanger ou à transmettre au Chargé de d'Exploitation Electrique ou au Chargé de Consignation.
- Instructions de sécurité spécifiques aux Manœuvres.
- Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.

Durée:

- La durée recommandée pour réaliser ce module ainsi que l'évaluation correspondante au symbole visé est de 8h00 incluant a minima 2h00 de pratique sur un Ouvrage ou une Installation types. Des durées supplémentaires peuvent être proposées en fonction de l'activité, de la complexité et diversité des tâches à accomplir.



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

GÉNÉRALITES:

Formation du personnel pour que l'employeur puisse délivrer le titre d'habilitation électrique sur les niveaux correspondant aux interventions du salarié

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

14 heures / 2 jours

NOMBRE DE STAGIAIRES:

10 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

Norme NF C18-510

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Exposé et discussions étayés de textes illustrés par diapositives et films
- Support de cours

RECYCLAGE:

Tous les 3 ans après la formation initiale

Tarif disponible à la demande

CODE DU STAGE: HABELEC-PE

Formation initiale



PRÉPARATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE DE PERSONNEL NON ÉLECTRICIEN

Module Manoeuvres en HTA (HE manoeuvre HTA)
(durée recommandée : 8 heures)

Prérequis:

- Avoir suivi le module Tronc commun N°1 ou Tronc commun N°2.
- Reconnaître les Matériels électriques du Domaine de Tension concerné.

Savoirs et savoir-faire:

- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Identification, vérification et utilisation des EPI appropriés.
- Limites de l'Habilitation HE Manoeuvre (Autorisation et interdits, etc.).
- Réalisation de manoeuvres dans le DOMAINE DE TENSION concerné
- Instructions de Sécurité spécifiques aux manoeuvres.
- Informations et documents à échanger ou à transmettre au Chargé de d'Exploitation Electrique ou au Chargé de Consignation.
- Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.

Durée:

- La durée recommandée pour réaliser ce module ainsi que l'évaluation correspondante au symbole visé est de 8h00 incluant a minima 2h00 de pratique sur un Ouvrage ou une Installation types. Des durées supplémentaires peuvent être proposées en fonction de l'activité, de la complexité et diversité des tâches à accomplir.



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

GÉNÉRALITES:

Formation du personnel pour que l'employeur puisse délivrer le titre d'habilitation électrique sur les niveaux correspondant aux interventions du salarié

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

14 heures / 2 jours

NOMBRE DE STAGIAIRES:

10 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

Norme NF C18-510

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Exposé et discussions étayés de textes illustrés par diapositives et films
- Support de cours

RECYCLAGE:

Tous les 3 ans après la formation initiale

Tarif disponible à la demande

CODE DU STAGE: HABELC-PE

Formation initiale



PRÉPARATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE DE PERSONNEL NON ÉLECTRICIEN

Module Pose photovoltaïque (BP)
(durée recommandée : 8 heures)

Prérequis:

- Avoir suivi le module Tronc commun N°1 ou Tronc commun N°2.

Savoirs et savoir-faire:

- Acteurs concernés par les Opérations.
- Limites de l'Habilitation BP (Autorisation et interdits, etc.).
- Zone de Travail définie.
- Application des prescriptions.
- Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à Habilitation visée
- Fonctions des Matériels électriques des domaines de tension BT et TBT d'une chaîne photovoltaïque.
- Reconnaissance des Matériels électriques des domaines de tension BT et TBT d'une chaîne photovoltaïque.
- Vérification visuelle du bon état des isolants des modules et des dispositifs de connexions.
- Mesures de prévention à appliquer en cas de détérioration d'un isolant sur une chaîne PV lors de la pose de modules photovoltaïques.
- Mise œuvre des mesures de prévention en cas de détérioration d'un isolant lors de la pose de modules photovoltaïques.
- Description des séquences pour l'interconnexion en série des modules photovoltaïques protégés (code IP2X).
- Mise en œuvre des mesures de prévention lors de la pose et du raccordement d'une série de modules dont le matériel de connexion est protégé (code IP2X).
- Analyse des risques préalablement à chaque Situation de Travail.
- Réalisation de l'interconnexion (code IP2X) des modules entre eux.

Durée:

- La durée minimale recommandée pour réaliser ce module ainsi que l'évaluation correspondante au symbole visé est de 4h00 incluant a minima 2h00 de pratique sur une INSTALLATION type. Des durées supplémentaires peuvent être proposées en fonction de l'activité, de la complexité et diversité des tâches à accomplir.

Modalités d'évaluation de la formation:

- Test de connaissance théorique
- Contrôle continu pour la partie pratique.

Validation des acquis :

- Une attestation de formation et une proposition de titre d'habilitation seront délivrés aux stagiaires qui auront participé à l'ensemble de la formation et satisfait aux tests théoriques et pratiques.



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

GÉNÉRALITES:

Formation du personnel pour que l'employeur puisse délivrer le titre d'habilitation électrique sur les niveaux correspondant aux interventions du salarié

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

3 à 5 jours selon les niveaux d'habilitation

NOMBRE DE STAGIAIRES:

10 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

Norme NF C18-510

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Exposé et discussions étayés de textes illustrés par diapositives et films
- Support de cours

RECYCLAGE:

Tous les 3 ans après la formation initiale

Tarif disponible à la demande

CODE DU STAGE: HABELC-PE

Formation initiale



PRÉPARATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE DE PERSONNEL ÉLECTRICIEN

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront :

- Être capable de maîtriser les risques électriques afin de permettre à l'employeur de délivrer au personnel ainsi formé l'habilitation électrique correspondante.

Personnes concernées :

- Personnel qui assure des opérations de maintenance, de remise en état de fonctionnement, de mise en service partielle et temporaire, et des opérations de Connexion et de Déconnexion en présence de tension.
- L'Exécutant d'Opération Electrique est une personne qui travaille, selon les cas, sous l'autorité et la conduite d'un Chargé de Travaux, d'un Chargé d'Intervention Générale, d'un Chargé d'Essais, etc..., afin de réaliser des Opérations d'ordre Electrique Hors Tension...
- Chargé de Travaux : personnel responsable de l'organisation et de la Surveillance du chantier, quel que soit le nombre d'Exécutants placés sous ses ordres.
- Les Essais sont des Opérations ayant pour but de vérifier qu'un Ouvrage ou une Installation fonctionnent conformément à leurs spécifications.
- Chargé de Travaux et d'Essais : Personnel ayant la charge de réaliser des essais de réception d'un Ouvrage ou d'une Installation.
- Personne chargée d'effectuer ou de faire effectuer les opérations de la Consignation Electrique sur demande du Chef d'Etablissement, du Chargé d'Exploitation Electrique ou de la personne autorisant l'accès.
- Le Chargé de Consignation peut accéder à l'Ouvrage ou à l'Installation électrique pour réaliser les opérations de Consignation.

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations. Formation du personnel avec mise en œuvre en situation réelle, travail sur des exemples concrets, modules spécifiques et pratiques adaptés aux tâches fixées par l'employeur et à l'environnement de travail des salariés.

Module Tronc commun N°2 TC2 (durée : 2 jours - 14 heures)

Pré-requis

- Avoir, dans le Domaine de Tension considéré sur les Ouvrages ou les installations électriques, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle, et notamment :
- Différencier les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu ;
- Identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects ;
- Identifier les équipements électriques dans leur Environnement (fonctions : séparation, protection commande, etc.) ;
- Lire un schéma électrique et reconnaître les matériels à partir de leurs symboles.



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

GÉNÉRALITES:

Formation du personnel pour que l'employeur puisse délivrer le titre d'habilitation électrique sur les niveaux correspondant aux interventions du salarié

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

3 à 5 jours selon les niveaux d'habilitation

NOMBRE DE STAGIAIRES:

10 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

Norme NF C18-510

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Exposé et discussions étayés de textes illustrés par diapositives et films
- Support de cours

RECYCLAGE:

Tous les 3 ans après la formation initiale

Tarif disponible à la demande

CODE DU STAGE: HABELC-PE

Formation initiale



PRÉPARATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE DE PERSONNEL ÉLECTRICIEN

Tronc commun suite :

Savoirs et savoir-faire

- Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- Noms et les limites des différents Domaines de Tension.
- Zones d'Environnement et leurs limites.
- Principe d'une Habilitation.
- Définition des symboles d'Habilitation.
- Les rôles de chacun.
- Principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une Opération électrique.
- Séquences de la mise en sécurité d'un circuit.
- Equipements de Protection Collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
- Moyens de Protection Individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages.
- Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique et d'accident corporel.

Durée

- La durée recommandée pour réaliser ce module est de 14h00 incluant a minima 3h00 de pratique sur un OUVRAGE ou une INSTALLATION types. Des durées supplémentaires peuvent être proposées en fonction de l'activité, de la complexité et diversité des tâches à accomplir.

Module Interventions BT générales (BR) (durée : 7 heures)

Pré-requis

- Avoir suivi le module Tronc commun N°2.

c Savoirs et savoir-faire

- Différentes Interventions BT Générales les Interventions BT Elémentaires et les limites respectives de leur domaine.
- Fonctions des Matériels Electriques BT et TBT.
- Informations et documents à échanger ou transmettre au Chargé d'Exploitation Electrique..
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux Interventions BT.
- Documents applicables dans le cadre des Interventions BT (autorisation d'accès, instruction de sécurité, etc.).
- Mesures de prévention à observer lors d'une Intervention BT.
- Opérations de CONSIGNATION.
- Opération de dépannage.
- Opération de Mesurage et Essai.
- Opérations de Connexion et de Déconnexion en présence ou non de tension.
- Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.

c Durée

La durée recommandée pour réaliser ce module ainsi que l'évaluation correspondante au symbole visé est de 7h00 incluant a minima 2h00 de pratique sur une INSTALLATION type. Des durées supplémentaires peuvent être proposées en fonction de l'activité, de la complexité et diversité des tâches à accomplir.



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

GÉNÉRALITES:

Formation du personnel pour que l'employeur puisse délivrer le titre d'habilitation électrique sur les niveaux correspondant aux interventions du salarié

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

3 à 5 jours selon les niveaux d'habilitation

NOMBRE DE STAGIAIRES:

10 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

Norme NF C18-510

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Exposé et discussions étayés de textes illustrés par diapositives et films
- Support de cours

RECYCLAGE:

Tous les 3 ans après la formation initiale

Tarif disponible à la demande

CODE DU STAGE: HABELC-PE

Formation initiale



PRÉPARATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE DE PERSONNEL ÉLECTRICIEN

Module Exécutant et chargé de travaux hors tension en basse tension (B1, B2, B1V, B2V, B2V Essai, BC) (durée : 7 heures)

c. Pré-requis

- Avoir suivi le module Tronc commun N°2.

c. Savoirs et savoir-faire

- Différents Travaux hors tension avec ou sans environnement électrique.
- Rôle du Chargé de Consignation et du Chargé d'Exploitation Electrique.
- Identification des différents niveaux d'Habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées.
- Prescriptions d'exécution des Travaux.
- Fonctions des Matériels électriques BT et TBT.
- Documents applicables dans le cadre des Travaux hors tension
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux Travaux.
- Mesures de prévention à observer lors d'un Travail.
- Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.
- Instructions de sécurité spécifiques aux Essais (pour B2V Essai).
- Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant aux ESSAIS.
- Informations et documents à échanger ou transmettre au Chargé d'Exploitation Electrique et au Chargé de Travaux.
- Rédaction de documents pouvant être utilisés lors d'une Consignation.
- Opérations de Consignation sur différents types de matériels.
- Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.

c. Durée

- La durée recommandée pour réaliser ce module ainsi que l'évaluation correspondante au symbole visé est de 7h00 incluant a minima 2h00 de pratique sur un OUVRAGE ou une Installation types. Des durées supplémentaires peuvent être proposées en fonction de l'activité, de la complexité et diversité des tâches à accomplir.



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

GÉNÉRALITES:

Formation du personnel pour que l'employeur puisse délivrer le titre d'habilitation électrique sur les niveaux correspondant aux interventions du salarié

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

3 à 5 jours selon les niveaux d'habilitation

NOMBRE DE STAGIAIRES:

10 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

Norme NF C18-510

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Exposé et discussions étayés de textes illustrés par diapositives et films
- Support de cours

RECYCLAGE:

Tous les 3 ans après la formation initiale

Tarif disponible à la demande

CODE DU STAGE: HABELC-PE

Formation initiale



PRÉPARATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE DE PERSONNEL ÉLECTRICIEN

Module Travaux hors tension en haute tension (H1, H2, H1V, H2V, H2V Essai) (durée : 7h00).

c Pré-requis

- Avoir suivi, soit le module Tronc commun N°2

c Savoirs et savoir-faire

- Les différents Travaux Hors Tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension).
- Rôles du Chargé de Consignation, et du Chargé d'Exploitation Electrique.
- Instructions données par le CHARGE DE TRAVAUX .
- Pour les CHARGES DE TRAVAUX :
- Identification du Chargé d'exploitation Electrique et échange des informations nécessaires ;
- Instructions données par le Chargé d'Exploitation Electrique ou le Chargé de Consignation
- Les différents niveaux d'Habilitation et leurs
- Prescriptions d'exécution des Travaux.
- Zone de Travail (pour les H2, H2V).
- Zone de Voisinage Renforcée
- Zone 2 - (Pour les H1V et H2V).
- La Zone de Travail.
- Documents applicables dans le cadre des Travaux Hors Tension (Attestation de Consignation, Avis de fin de Travail), également es autres documents associés (Autorisation de Travail, Instruction de Sécurité, etc.).
- Rédaction des documents applicables dans le cadre des Travaux (pour pour les H2, H2V).
- Vérification et finalisation de l'Attestation de Première Etape de Consignation.
- Mesures de prévention à observer lors d'un Travail.
- Règles et Instructions de Sécurité.
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux Travaux.
- Identification, vérification et utilisation du matériel et l'outillage appropriés.
- Identification des Ouvrages ou des Installations et des Zones d'Environnement objet des Travaux.
- Réalisation de Travaux Hors tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension.
- Réalisation d'une deuxième étape de Consignation.
- Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.
- Instructions de Sécurité spécifiques aux Essais (pour H2V Essai).
- Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant aux Essai



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

GÉNÉRALITES:

Formation du personnel pour que l'employeur puisse délivrer le titre d'habilitation électrique sur les niveaux correspondant aux interventions du salarié

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

3 à 5 jours selon les niveaux d'habilitation

NOMBRE DE STAGIAIRES:

10 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

Norme NF C18-510

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Exposé et discussions étayés de textes illustrés par diapositives et films
- Support de cours

RECYCLAGE:

Tous les 3 ans après la formation initiale

Tarif disponible à la demande

CODE DU STAGE: HABELC-PE

Formation initiale



PRÉPARATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE DE PERSONNEL ÉLECTRICIEN (SUITE).

c Durée

- La durée recommandée pour réaliser ce module ainsi que l'évaluation correspondante au symbole visé est de 7h00 incluant a minima 2h00 de pratique sur un Ouvrage ou une Installation types. Des durées supplémentaires peuvent être proposées en fonction de l'activité, de la complexité et diversité des tâches à accomplir.

Modalités d'évaluation de la formation :

- Test de connaissance théorique

- Contrôle continu pour la partie pratique

Validation des acquis :

Une attestation de formation et une proposition de titre d'habilitation seront délivrés aux stagiaires qui auront participé à l'ensemble de la formation et satisfait aux tests théoriques et pratiques



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

GÉNÉRALITES:

Formation du personnel pour que l'employeur puisse délivrer le titre d'habilitation électrique sur les niveaux correspondant aux interventions du salarié

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

2 jours

NOMBRE DE STAGIAIRES:

10 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

Norme NF C18-510

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Exposé et discussions étayés de textes illustrés par diapositives et films
- Support de cours

RECYCLAGE:

Tous les 3 ans après la formation initiale

Tarif disponible à la demande

CODE DU STAGE: HABELC-PNE

Formation initiale



PRÉPARATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE DE PERSONNEL NON ÉLECTRICIEN

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront :

- Être capable de maîtriser les risques électriques afin de permettre à l'employeur de délivrer au personnel ainsi formé l'habilitation électrique correspondante.

Personnes concernées :

- Personnel qui effectue toute Opération d'ordre Electrique simple ou d'ordre Non Electrique sur ou dans l'Environnement des Ouvrages ou des Installations, dès que ces derniers sont en situation d'être alimentés ou, au plus tard, dès leur première mise sous tension totale ou partielle, même pour Essai.
- B0-H0-H0V CHARGÉ DE CHANTIER : 2 jours [14 heures (TC1 (6h) + 8h)]
- BS : 2 jours 14 heures [(TC1 (6h) + 8h)]
- BE Manœuvre : 2 jours 14 heures (TC1 (6h) + 8h)]
- HE Manœuvre (HTA) : 2 jours 14 heures (TC1 (6h) + 8h)]
- BP: 2 jours 14 heures [(TC1 (6h) + 8h)]

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations. Formation du personnel avec mise en œuvre en situation réelle, travail sur des exemples concrets, modules spécifiques et pratiques adaptés aux tâches fixées par l'employeur et à l'environnement de travail des salariés.

1ère journée - Tronc commun TC1 (durée : 6 heures)

c Pré-requis

- Etre à jour de ses recyclages

c Savoirs et Savoir-faire

- Retour expérience
- Grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.
- Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- Domaines de Tension.
- Zones d'Environnement et leurs limites.
- Principe d'une Habilitation.
- Définition des symboles d'Habilitation.
- Prescriptions associées aux zones de travail.
- Equipements de Protection Collective (barrière, écran, banderole, etc.).
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés.
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel.
- Conduite à tenir en cas d'incendie dans un Environnement Electrique.
- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

- **La durée recommandée** pour réaliser ce module est de 6h00 incluant à minima 2h00 de mise en situation pratique sur un OUVRAGE ou une INSTALLATION types. Des durées supplémentaires peuvent être proposées en fonction de l'activité, de la complexité et diversité des tâches à accomplir.



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

GÉNÉRALITES:

Découvrir la réglementation relative aux travaux en hauteur et de connaître l'utilisation des différents E.P.I. / Equipements de Protection Individuelle

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

1 jour

NOMBRE DE STAGIAIRES:

6 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

Décret 2004-924
Code du travail
R4323-106

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Exposé didactique, démonstrations
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun
- remise d'un fascicule à chaque stagiaire

LES INTERVENANTS

-Personnes disposant des compétences techniques, professionnelles pratiques ou théoriques en rapport avec le domaine de connaissance concerné

(R4323-106)

RECYCLAGE:

Préconisé tous les 2 à 3 ans après la formation initiale

Tarif disponible à la demande

CODE DU STAGE: PDHS

Formation initiale



PORT DU HARNAIS DE SECURITE

formation initiale

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront :

- connaître la réglementation relative au travail en hauteur
- Connaître les principales protections collectives et leurs conditions d'utilisation ;
- Maîtriser les principes d'utilisation des E.P.I. contre les chutes de hauteur et leurs conditions d'utilisation ;

Personnes concernées :

- Ce module est destiné à toute personne qui est amenée à utiliser des EPI dans le cadre de sa fonction

Pré-requis : Aptitude physique au travail en hauteur (Certificat médical du Médecin du

Travail).

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations. Analyse du contexte d'évolution en hauteur de chaque participant.

Formation théorique :

- La Prévention - Les Statistiques - L'Evaluation des risques
- Approche réglementaire du Travail en hauteur
- Les protections collectives, les échelles, les escabeaux, les échafaudages, les nacelles
- Les différentes catégories d'E.P.I., les Normes
- Les différentes techniques utilisées dans le cadre de travaux en hauteur (retenu, maintien au travail, antichute)
- Présentation des différents E.P.I. spécifiques au travail en hauteur, vérifications, entretien, stockage
- Explication de la Force de Choc et de l'effet pendulaire

Formation pratique:

- Analyse du site : choix des équipement du technicien, contrôle avant utilisation du matériel et réglage du harnais
- Choix des E.P.I. en fonction de la situation (longes, antichute à rappel automatique, coulisseau)
- Déplacements verticaux et /ou horizontaux

Modalités d'évaluation de la formation :

- Test de connaissance théorique
- Contrôle continu pour la partie pratique

Validation des acquis :

Une attestation sera délivré aux stagiaires qui auront participé à l'ensemble de la formation et satisfait aux tests théoriques et pratiques.



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

GÉNÉRALITES:

Découvrir la réglementation relative aux travaux en hauteur et de connaître l'utilisation des différents E.P.I. / Equipements de Protection Individuelle

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

2 jours

NOMBRE DE STAGIAIRES:

10 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

- R 408 CNAMTS
- Décret de sept 2004
- Arrêté de déc. 2004 OPPBTP

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Photos, diapos, vidéos
Fiches OPPBTP et C.R.A.M, notes techniques fabricants

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Exposé didactique, démonstrations
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun
- remise d'un fascicule à chaque stagiaire

LES INTERVENANTS

-Personnes disposant des compétences techniques, professionnelles pratiques ou théoriques en rapport avec le domaine de connaissance concerné

RECYCLAGE:

Préconisé tous les 2 à 3 ans après la formation initiale

Tarif disponible à la demande

CODE DU STAGE: MD/ECHF Formation initiale



MONTAGE ET DEMONTAGE D'ECHAFAUDAGE FIXE

Objectifs :

- Connaître les règles générales de sécurité lors du montage d'échafaudage fixe, de pied
- Connaître les règles de montage : structure, résistances, cahier des charges
- Maîtriser les techniques de montage en sécurité de l'échafaudage et du monteur

Personnes concernées :

Personnel désirant maîtriser le montage et la réception et la maintenance de tout type d'échafaudage de pied de – de 24 m dans les règles de l'art et n'ayant qu'une faible voire aucune expérience dans ce domaines

Contenu pédagogique :

Théorie en salle : 0.5 jours

- Réglementation : Décret de septembre 2004 + R408 + Arrêté de décembre 2004 OPPBTP

- Obligations, droits et devoirs de chacun
- Présentation des différents modèles d'échafaudage, descriptifs techniques
- Les étapes à réaliser en amont du montage : formalités, environnement, balisage
- Les Règles de montage de la structure

Pratique sur site : 1.5 jours

- Présentation de l'échafaudage : différents éléments composant la structure
- Principe de montage et de démontage de l'échafaudage en sécurité
- Utilisation des EPI lors du montage pour sécuriser le monteur
- Exercices pour savoir apprécier la qualité et la résistance des ancrages et amarrages de l'échafaudage
 - Exercice pour apprendre à élinguer et treuiller les charges à partir de l'échafaudage ;
- Les mesures pour remédier à des situations dangereuses ;
- Vérification de la conformité du montage par rapport au plan d'installation et/ou aux dispositions prévues par le constructeur.
- Vérification du matériel : l'oxydation importante avec diminution d'épaisseur, l'amorce de rupture d'une soudure, la détérioration des verrous de blocage des planchers, longerons, diagonales, etc., la déformation ou choc important engendrant une faiblesse locale d'un élément porteur de la structure, les défauts de serrage des colliers dus au mauvais état du filetage de la vis en "T", les cadres dont les montants ne sont plus parallèles et les traverses ne sont plus perpendiculaires aux montants, les trappes absentes ou ne fonctionnant plus, les crochets de plateaux déformés, le perçage ou la fente dans un élément porteur autre que ceux prévus par le constructeur, les poteaux présentant une flèche supérieure à 1/200 de la portée, les plateaux avec une déformation permanente supérieure à 1/100 de la portée ; dans le cas de plateaux montés côte à côte, celle-ci n'excèdera pas 20 mm ;



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

GÉNÉRALITES:

Découvrir la réglementation relative aux travaux en hauteur et de connaître l'utilisation des différents E.P.I. / Equipements de Protection Individuelle

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

2 jours

NOMBRE DE STAGIAIRES:

10 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

- R 408 CNAMTS
- Décret de sept 2004
- Arrêté de déc. 2004 OPPBTP

SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Photos, diapos, vidéos
Fiches OPPBTP et C.R.A.M, notes techniques fabricants

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Exposé didactique, démonstrations
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun
- remise d'un fascicule à chaque stagiaire

LES INTERVENANTS

-Personnes disposant des compétences techniques, professionnelles pratiques ou théoriques en rapport avec le domaine de connaissance concerné

RECYCLAGE:

Préconisé tous les 2 à 3 ans après la formation initiale

Tarif disponible à la demande

CODE DU STAGE: MD/ECHF Formation initiale



MONTAGE ET DEMONTAGE D'ECHAFAUDAGE FIXE (SUITE).

Validation théorique et pratique des acquis basée sur la R 408

Validation des acquis :

Une attestation sera délivré aux stagiaires qui auront participé à l'ensemble de la formation et satisfait aux tests théoriques et pratiques



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712
N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

GÉNÉRALITES:

Découvrir la réglementation relative aux travaux en hauteur et de connaître l'utilisation des différents E.P.I. / Equipements de Protection Individuelle

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

1 jour

NOMBRE DE STAGIAIRES:

10 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

- R 408 CNAMTS
- Décret de sept 2004
- Arrêté de déc. 2004 OPPBTP

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Photos, diapos, vidéos
Fiches OPPBTP et C.R.A.M, notes techniques fabricants

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Exposé didactique, démonstrations
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun
- remise d'un fascicule à chaque stagiaire

LES INTERVENANTS

-Personnes disposant des compétences techniques, professionnelles pratiques ou théoriques en rapport avec le domaine de connaissance concerné

RECYCLAGE:

Préconisé tous les 2 à 3 ans après la formation initiale

Tarif disponible à la demande

CODE DU STAGE: RC/ECHF **Formation initiale**



RECEPTION ET CONFORMITE D'ECHAFAUDAGE **FIXE**

Objectifs :

- Maîtriser la réception et conformité d'un échafaudage fixe et établir le Procès-verbal de réception conformité selon la R408

Personnes concernées :

Toute personne étant amenée à établir un procès-verbal de réception et de conformité d'un échafaudage de pied.

Contenu pédagogique : Théorie en salle :

- Règlementation : Décret de septembre 2004 + R408 + Arrêté de décembre 2004 OPPBTP
- Obligations, droits et devoirs de chacun
- Présentation des différents modèles d'échafaudage, descriptifs techniques

Formation pratique:

- Réceptionner l'échafaudage avant utilisation : le calage des appuis au sol des montants verticaux, le nombre et la qualité des ancrages et des amarrages, le dégagement des circulations, la conformité de l'échafaudage aux plans d'installation, l'état des divers éléments, l'absence de déformation des tubes, la qualité du serrage des colliers, du clavetage de la continuité des montants, la présence des escaliers et des échelles d'accès, la fixation correcte des échelles intérieures, la présence de garde-corps, main courante, sous-lisse et plinthe, l'état des planchers, la fixation des filets et bâches sur la structure, leur couture, la rigidité des support, pour éviter les claquements, les panneaux indiquant les charges admissibles ;

- Assurer la maintenance de l'échafaudage : la qualité et la quantité des ancrages et des amarrages, le remplacement des pièces endommagées ou démontées, la suppression de tous les excès de surcharge sur les planchers, et l'enlèvement des gravats et des décombres, l'absence de glissement des colliers, l'état d'accrochement des filets ou des bâches, la présence des panneaux indiquant les charges admissibles, le dégagement des circulations, la bonne tenue des appuis après intempéries et variations importantes de température, le remontage de pièces d'échafaudages déposées pour les nécessités d'exploitation, la conformité du stockage des matériaux avec les charges admissibles des planchers et de l'ossature.

- Remplir le procès-verbal de Réception et conformité : exercice pratique

Modalités d'évaluation de la formation :

- Test de connaissance théorique

- Contrôle continu pour la partie pratique

Validation des acquis :

Une attestation sera délivré aux stagiaires qui auront participé à l'ensemble de la formation et satisfait aux tests théoriques et pratiques



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

GÉNÉRALITES:

Ce module propose aux participants de découvrir la réglementation relative aux travaux en hauteur et de maîtriser le montage, le démontage, la vérification et l'utilisation des échafaudages roulants

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

1 jour

NOMBRE DE STAGIAIRES:

10 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

- Décret 2004-924
R457

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Exposé didactique, démonstrations
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun
- remise d'un fascicule à chaque stagiaire

RECYCLAGE:

(R4323-106)

Préconisé tous les 2 à 3 ans après la formation initiale

Tarif disponible à la demande

CODE DU STAGE: MD/ECHR **Formation initiale**



MONTAGE DEMONTAGE ET UTILISATION D'UN ECHAFAUDAGE ROULANT

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront :

- Maîtriser le montage et démontage d'un échafaudage roulant dans les règles de l'art
- Connaître la réglementation en vigueur (décret 2004-924 et R457)

Personnes concernées :

Ce module est destiné à toute personne qui est amenée à monter, démonter ou utiliser un échafaudage roulant dans le cadre de sa formation.

Prérequis : Aptitude physique au travail en hauteur (Certificat médical du Médecin du Travail)

Contenu du stage : Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations. Analyse du contexte d'évolution en hauteur de chaque participant.

Formation théorique :

- Sensibilisation aux chutes de hauteur
- Textes réglementaires européens et nationaux (décret 2004-924)
- Recommandation INRS R457
- Droits et devoirs employeurs/employés
- Normes des échafaudages roulants
- Les règles de sécurité du montage et démontage
- Les vérifications réglementaires et leurs traçabilité : avant la mise en service (examen d'adéquation + de montage + état de conservation), la vérification journalière (état de conservation), la vérification trimestrielle)

Formation pratique :

- Analyse de la situation de travail
 - Montage de l'échafaudage en sécurité selon la notice du fabricant
 - Circulation et travail depuis l'échafaudage en sécurité
 - Monter du matériel sur l'échafaudage (charges maximales admissibles)
 - Réception des échafaudages roulants (examen d'adéquation, vérification journalière, état de conservation, examen de montage)
 - Démontage d'un échafaudage en sécurité
- Exercices de montage et démontage en intérieur et extérieur (règles d'utilisation)

Modalité d'évaluation de la formation : référentiel R457

- Test de connaissance théorique
- Contrôle continu pour la partie pratique

Validation des acquis :

Une attestation et un passeport formation seront délivrés aux stagiaires qui auront participé à l'ensemble de la formation et satisfait aux tests théoriques et pratiques.



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

GÉNÉRALITES:

Découvrir la réglementation relative aux travaux en hauteur et de connaître l'utilisation des différents E.P.I. / Equipements de Protection Individuelle

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

2 jours

NOMBRE DE STAGIAIRES:

6 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

Décret 2004-924
Code du travail
R4323-106

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Exposé didactique, démonstrations
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun
- remise d'un fascicule à chaque stagiaire

LES INTERVENANTS

-Personnes disposant des compétences techniques, professionnelles pratiques ou théoriques en rapport avec le domaine de connaissance concerné

RECYCLAGE:

(R4323-106)

Préconisé tous les 2 à 3 ans après la formation initiale

Tarif disponible à la demande

CODE DU STAGE: PDH-TTP Formation initiale



PORT DU HARNAIS DE SECURITE SUR TOITURES : TERRASSE ET PENTE

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront :

- connaître la réglementation relative au travail en hauteur
- Connaître les principales protections collectives et équipement de protection individuelle et leurs conditions d'utilisation ;
- Maitriser l'utilisation des EPI et la mise en place de point d'ancrage et de ligne de vie temporaire

Personnes concernées :

- Ce module est destiné à toute personne qui est amenée à utiliser des EPI dans le cadre de sa fonction

Pré-requis : Aptitude physique au travail en hauteur (Certificat médical du Médecin du Travail).

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations. Analyse du contexte d'évolution en hauteur de chaque participant.

Formation théorique :

- La Prévention - Les Statistiques - l'Evaluation des risques
- Approche réglementaire du Travail en hauteur
- Les protections collectives, les échelles, les escabeaux, les échafaudages, les nacelles
- Les différentes catégories d'E.P.I., les Normes
- Les différentes techniques utilisées dans le cadre de travaux en hauteur (retenue, maintien au travail, antichute)
- Présentation des différents E.P.I. spécifiques au travail en hauteur, vérifications, entretien, stockage
- Explication de la Force de Choc et de l'effet pendulaire

Formation pratique:

- Analyse du site : choix des équipement du technicien, contrôle avant utilisation du matériel et réglage du harnais
- Choix de la technique d'assujettissement en fonction du site
- Choix des E.P.I. en fonction de la situation (longes, antichute à rappel automatique, coulisseau)
- Réalisation de points d'ancrages provisoires et pose de lignes de vie (horizontale et verticale)
- Déplacements horizontaux et verticaux,
- Utilisation des systèmes anti chutes sur support d'assurage flexibles et /ou rigides
- Poste de travail / Installation d'équipements / Levage de charges

Modalités d'évaluation de la formation :

- Test de connaissance théorique
- Contrôle continu pour la partie pratique

Validation des acquis :

Une attestation sera délivré aux stagiaires qui auront participé à l'ensemble de la formation et satisfait aux tests théoriques et pratiques.



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

GÉNÉRALITES:

Découvrir la réglementation relative aux travaux en hauteur et de connaître l'utilisation des différents E.P.I. / Equipements de Protection Individuelle

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

2 jours

NOMBRE DE STAGIAIRES:

6 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

Décret 2004-924
Code du travail
R4323-106

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Exposé didactique, démonstrations
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun
- remise d'un fascicule à chaque stagiaire

LES INTERVENANTS

-Personnes disposant des compétences techniques, professionnelles pratiques ou théoriques en rapport avec le domaine de connaissance concerné

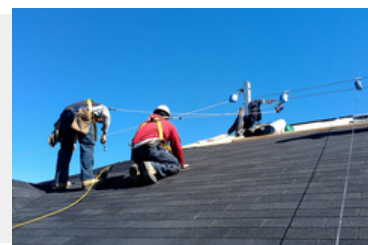
RECYCLAGE:

(R4323-106)

Préconisé tous les 2 à 3 ans après la formation initiale

Tarif disponible à la demande

CODE DU STAGE: PDH-PTC Formation initiale



PORT DU HARNAIS DE SECURITE SUR PYLONE, TOITURE ET CHATEAU D'EAU

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront :

- connaître la réglementation relative au travail en hauteur
- Connaître les principales protections collectives et équipement de protection individuelle et leurs conditions d'utilisation ;
- Maitriser l'utilisation des EPI et la mise en place de point d'ancrage et de ligne de vie temporaire

Personnes concernées :

Ce module est destiné à toute personne qui est amenée à utiliser des EPI dans le cadre de sa fonction

Pré-requis : Aptitude physique au travail en hauteur (Certificat médical du Médecin du Travail).

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations. Analyse du contexte d'évolution en hauteur de chaque participant.

Formation théorique :

- La Prévention - Les Statistiques - l'Evaluation des risques
- Approche réglementaire du Travail en hauteur
- Les protections collectives, les échelles, les escabeaux, les échafaudages, les nacelles
- Les différentes catégories d'E.P.I., les Normes
- Les différentes techniques utilisées dans le cadre de travaux en hauteur (retenue, maintien au travail, antichute)
- Présentation des différents E.P.I. spécifiques au travail en hauteur, vérifications, entretien, stockage
- Explication de la Force de Choc et de l'effet pendulaire

Formation pratique:

- Analyse du site : choix des équipement du technicien, contrôle avant utilisation du matériel et réglage du harnais
- Choix de la technique d'assujettissement en fonction du site
- Choix des E.P.I. en fonction de la situation (longes, antichute à rappel automatique, coulisseau)
- Réalisation de points d'ancrages provisoires et pose de lignes de vie (horizontale et verticale)
- Déplacements horizontaux et verticaux,
- Utilisation des systèmes anti chutes sur support d'assurage flexibles et /ou rigides
- Poste de travail / Installation d'équipements / Levage de charges

Modalités d'évaluation de la formation :

- Test de connaissance théorique
- Contrôle continu pour la partie pratique

Validation des acquis :

Une attestation sera délivré aux stagiaires qui auront participé à l'ensemble de la formation et satisfait aux tests théoriques et pratiques.



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

GÉNÉRALITES:

Découvrir la réglementation relative aux travaux en hauteur et de connaître l'utilisation des différents E.P.I. / Equipements de Protection Individuelle

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

2 jours

NOMBRE DE STAGIAIRES:

6 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

Décret 2004-924

Code du travail

R4323-106

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Exposé didactique, démonstrations
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun
- remise d'un fascicule à chaque stagiaire

LES INTERVENANTS

-Personnes disposant des compétences techniques, professionnelles pratiques ou théoriques en rapport avec le domaine de connaissance concerné

RECYCLAGE:

(R4323-106)

Préconisé tous les 2 à 3 ans après la formation initiale

Tarif disponible à la demande

CODE DU STAGE: PDH-PTCS Formation initiale



PORT DU HARNAIS DE SECURITE SUR PYLONE, TOITURE ET CHATEAU D'EAU AVEC SUSPENSION

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront :

- connaître la réglementation relative au travail en hauteur
- Connaître les principales protections collectives et équipement de protection individuelle et leurs conditions d'utilisation ;
- Maîtriser l'utilisation des EPI et la mise en place de point d'ancrage et de ligne de vie temporaire
- Savoir descendre et remontée sur cordes

Personnes concernées :

- Ce module est destiné à toute personne qui est amenée à utiliser des EPI dans le cadre de sa fonction afin de réaliser des travaux sur pylône, toiture et/ ou château d'eau. Pré-requis : Aptitude physique au travail en hauteur (Certificat médical du Médecin du Travail).

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations. Analyse du contexte d'évolution en hauteur de chaque participant.

Formation théorique :

- La Prévention - Les Statistiques - l'Evaluation des risques
- Approche réglementaire du Travail en hauteur
- Les protections collectives, les échelles, les escabeaux, les échafaudages, les nacelles
- Les différentes catégories d'E.P.I., les Normes
- Les différentes techniques utilisées dans le cadre de travaux en hauteur (retenue, maintien au travail, antichute)
- Présentation des différents E.P.I. spécifiques au travail en hauteur, vérifications, entretien, stockage
- Explication de la Force de Choc et de l'effet pendulaire

Formation pratique: 2.5 j

- Analyse du site : choix des équipement du technicien, contrôle avant utilisation du matériel et réglage du harnais
- Choix de la technique d'assujettissement en fonction du site
- Choix des E.P.I. en fonction de la situation (longes, antichute à rappel automatique, coulisseau)
- Réalisation de points d'ancrages provisoires et pose de lignes de vie (horizontale et verticale)
- Déplacements horizontaux et verticaux,
- Utilisation des systèmes antichutes sur support d'assurage flexibles et /ou rigides
- Poste de travail / Installation d'équipements / Levage de charges
- Descente et remontée sur cordes

Modalités d'évaluation de la formation :

- Test de connaissance théorique
- Contrôle continu pour la partie pratique

Validation des acquis :

Une attestation sera délivré aux stagiaires qui auront participé à l'ensemble de la formation et satisfait aux tests théoriques et pratiques.

ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

GÉNÉRALITES:

La maîtrise du risque Légionellose au niveau des tours de refroidissement et / ou au niveau des réseaux d'eaux chaudes sanitaires.

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

1 jour

NOMBRE DE STAGIAIRES:

10 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

Code du travail : Circ.DGS/DPPR/2004/41

3 du 6 août 2004 (TAR)

Code du travail Code de l'environnement

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

Exposé et discussions étayées de textes illustrés par diapositives et films.

Support de cours.

-Remise d'un fascicule à chaque stagiaire

Tarif disponible à la demande

CODE DU STAGE: PRELG Formation Prévention Légionellose



PRÉVENTION DES RISQUES

Objectifs :

- Connaître les principales caractéristiques de la bactérie légionella
- Connaître les réservoirs de la bactérie
- Savoir mettre en œuvre des actions de prévention
- Savoir mettre en œuvre des actions de protection

Personnes concernées :

- Personnel amené à travailler à proximité de sources potentielles de légionelles.

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation théoriques et pratique:

- Généralités

- Les réservoirs de la bactérie
- Transmission du germe
- Les manifestations de la maladie
- Les examens complémentaires
- Les facteurs de risque

- Mesures de lutte et de préventions

- De routine
 - Schéma d'alerte
- P Identification des risques
Prévention et mise en place :
- Des protocoles d'actions régulières
 - Des protocoles d'urgence

Modalités d'évaluation de la formation :

L'évaluation est effectuée fur et à mesure de la session.

Les objectifs principaux sont de :

Evaluer l'intégration des techniques et d'outils transmis à l'occasion de cette formation
Mesurer le degré de satisfaction et l'intérêt des participants et leur capacité à transmettre le savoir-faire acquis.

Validation des acquis :

Une attestation nominative est fournie à la fin du stage



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

GÉNÉRALITES:

Les règles de
prévention du risque

chimique visent toutes les activités
professionnelles où les travailleurs
sont exposés ou susceptibles
d'être exposés à des produits
chimiques dangereux

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent
handicap

DURÉE:

1 jour

NOMBRE DE STAGIAIRES:

10 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

Code du travail

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

Exposé et discussions étayées de
textes illustrés par diapositives et
films.

Support de cours.

-Remise d'un fascicule à chaque
stagiaire

Tarif disponible à la demande

CODE DU STAGE: RC **Formation Risque chimique**



PRÉVENTION DES RISQUES

Objectifs :

- Connaître les risques liés aux produits chimiques et à leur utilisation
- Etre capable d'analyser une situation et réagir face à un incident grave ou accident
- Connaître et respecter les consignes propres à l'entreprise

Personnes concernées :

- Tout personnel d'une entreprise travaillant au contact de produits chimiques dangereux

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

• Formation théoriques et pratique:

- Qu'est ce qu'un produit chimique?
- Les états de la matière
- Le risque chimique(film Risques chimiques2JMEDIA)
- Les produits inflammables, explosifs, comburants (film NERIS ATEX)
- Phénomène de la combustion (triangle du feu)
- Explosion
- Les produits toxiques
- •Cancérogènes, Mutagènes et Toxiques pour la Reproduction
- Les produits corrosifs / nocifs / irritants
- Exposition aux produits chimiques et voies de pénétration
- Ingestion, inhalation, contact cutané
- Valeurs Limites d'Exposition Professionnelles
- Les produits dangereux pour l'environnement
- Les produits rencontrés dans l'entreprise
- Prévention face aux produits chimiques dangereux
- Substitution
- Information / formation du personnel (Pictogrammes/Etiquetage/FDS)
- Protection face aux produits chimiques dangereux(EPC/EPI)
- Le transport des matières dangereuses
- Conduite à tenir lors d'incident ou d'accident

Modalités d'évaluation de la formation :

L'évaluation est effectuée fur et à mesure de la session.

Les objectifs principaux sont de :

Evaluer l'intégration des techniques et d'outils transmis à l'occasion de cette formation
Mesurer le degré de satisfaction et l'intérêt des participants et leur capacité à transmettre le savoir-faire acquis.

Validation des acquis : Une attestation nominative est remise à la fin du stage.



ACS FORMATION
ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712
N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la
région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de
l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

GÉNÉRALITES:

Un équipement de protection individuelle (EPI) protège un individu contre un risque donné, et selon l'activité qu'il sera amené à exercer.

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

1 jour

NOMBRE DE STAGIAIRES:

10 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

Code du travail : R4312-23 et suiv.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

Exposé et discussions étayées de textes illustrés par diapositives et films.

EPI

Support de cours.

-Remise d'un fascicule à chaque stagiaire

CODE DU STAGE: EPI Formation Equipement Protection Individuelle



PRÉVENTION DES RISQUES

Objectifs :

- Connaître les principales caractéristiques de la bactérie légionella
- Connaître les réservoirs de la bactérie
- Savoir mettre en oeuvre des actions de prévention
- Savoir mettre en oeuvre des actions de protection

Personnes concernées :

- Personnel amené à porter des EPI dans le cadre de son travail.

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation théoriques et pratique:

- EPI et Responsabilités du Chef d'entreprise et des salariés
- Qu'est-ce qu'un EPI et sa place dans la prévention ?
- Le marquage (Pictogramme et normes CE)
- Les métiers, leurs risques et les EPI adaptés
- Proposition d' EPI adaptés (Choix par les intervenants, pourquoi ?)
- Les précautions dans l'utilisation, l'entretien et le stockage
- Le contrôle des EPI

Modalités d'évaluation de la formation :

L'évaluation est effectuée au fur et à mesure de la session.

Les objectifs principaux sont de :

Evaluer l'intégration des techniques et d'outils transmis à l'occasion de cette formation

Mesurer le degré de satisfaction et l'intérêt des participants et leur capacité à transmettre le savoir-faire acquis.

Validation des acquis :

Une attestation nominative est fournie à la fin du stage

Tarif disponible à la demande



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

GÉNÉRALITES:

Périodiquement, des accidents graves ou mortels surviennent lors

d'interventions dans des espaces confinés tels que : des réseaux d'évacuation des eaux pluviales ou usées et leurs ouvrages constitutifs (chambres à sable, postes de relèvement, regards...),

ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

1 jour

NOMBRE DE STAGIAIRES:

8 maximum

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

Code du travail

R.4222-11 et R.
4222-6

R.4222-23 et R.
4222-24

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

Exposé et discussions étayées

Tarif disponible à la demande

CODE DU STAGE: ESCONF Formation Intervention en espace confiné



PRÉVENTION DES RISQUES

Objectifs :

- Être capable de conduire une analyse du risque pour autoriser au travail en espace confiné.
- Être capable de définir les moyens de prévention pour prévenir les risques liés au travail en espace confiné.
- Être capable d'utiliser les équipements adaptés

En intra-entreprise, il est souhaitable de compléter ce programme par des exercices pratiques associés au port des EPI.

Personnes concernées/pré-requis :

- Personnel devant intervenir à l'intérieur d'une capacité
- Aptitude médicale à intervenir en espace confiné

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

• Formation théoriques et pratique:

1) INTRODUCTION ET PRESENTATION DES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Définition des espaces confinés
- Présentation de l'importance de la maîtrise des risques en espace confiné

2) LES RISQUES EN ESPACE CONFINÉ

- Plusieurs types de risques : chimiques, physiques, incendie, biologique
- Présence de gaz (CO, CO₂, H₂S, N₂) et leurs effets sur l'homme (asphyxie, intoxication..)
- Le risque incendie-explosion (conditions d'inflammation/explosion)
- Les risques physiques (chutes, thermiques, fluides...)

3) PREVENTION DU RISQUE D'INTERVENTION EN ESPACE CONFINÉ

- La démarche de prévention et l'évaluation du risque
- Les procédures (plan de prévention, autorisations de travail, consignation)
- L'identification des risques (physiques, atmosphériques..)
- Travaux dans les cuves

4) RISQUES LIÉS À L'ATMOSPHERE

- Mesures de prévention (ventilation, détecteurs, EPI)
- Risques physiques (chutes..)
- Mesures de prévention (harnais, ligne de vie...)

5) LES INTERVENANTS

- Exécutant
- Surveillant

6) LES DISPOSITIFS D'URGENCE

Étude de cas pratique (analyse et prévention)

Modalités d'évaluation de la formation :

L'évaluation est effectuée au fur et à mesure de la session.

Les objectifs principaux sont de :

Évaluer l'intégration des techniques et d'outils transmis à l'occasion de cette formation

Mesurer le degré de satisfaction et l'intérêt des participants et leur capacité à transmettre le savoir-faire acquis.

Validation des acquis :

Une attestation nominative est fournie à la fin du stage



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010

CODE DU STAGE: DG
Formation Danger gaz



ACCES HANDICAPES :

Se rapprocher de notre référent handicap

DURÉE:

1 jour/ 7 heures

NOMBRE DE STAGIAIRES:

10 maximum

RECYCLAGE:

Tous les 2 ans

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

Exposé et discussions étayées

Tarif disponible à la demande

PRÉVENTION DES RISQUES

Contenu de la formation :

- Définition danger/ risque, prévention
- Réglementation Code du Travail
- Les caractéristiques des gaz
- Les propriétés physiques des gaz :
 - Température d'ébullition, pression, densité
 - L'influence de la température
 - Composition de l'air
 - Pureté d'un gaz
- Les conditionnements des gaz
- Classification des gaz selon leurs propriétés physiques
- Caractéristiques des emballages :
 - La prévention des risques liés aux gaz
 - L'identification des risques
- Mesures préventives pour la manutention, le transport, le stockage et l'utilisation des gaz
- Equipements de protection individuelle et collective
- Mesures d'urgence en cas d'incident
- Les matériels de mise en oeuvre des gaz
- Présentation et rôle des principaux composants
- Le risque gaz sur les sites industriels
- Le risque toxique
- Le risque incendie
- Le risque d'explosion
- Les détecteurs gaz
- Etalonnage

Validation des acquis :

Une attestation nominative est fournie à la fin du stage



ACS FORMATION

ACS FORMATION SPRL

51 rue Borrens - 1050 Ixelles - Belgique - TVA: BE878 886 712

N° de déclaration d'activité: 32990944659 enregistré auprès du préfet de la région des Hauts-De-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Code NAF:8559B - Siret: 831 532 445 00010